

# Feuille d'Avis du Valais

## ET DE SION

### ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATION PARAISANT LE LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - REDACTION : IMPRIMERIE GESSLER - SION  
AVENUE DE LA GARE - TELEPHONE (027) 219 08  
CHEQUES POSTAUX II C 1748

ABONNEMENTS :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE SANS BULLETIN OFFICIEL FR.	5.50	10.-	18.-
SUISSE AVEC BULLETIN OFFICIEL FR.	8.50	14.50	26.-
ETRANGER SANS B. O.	FR. 9.50	17.-	31.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF REVOCATION ECRITE UN MOIS AVANT L'ECHÉANCE

REGIE DES ANNONCES  
**PUBLICITAS S. A. - SION**  
AVENUE DE LA GARE  
TELEPHONE 2 12 36  
et ses agences en Suisse  
et à l'étranger

**PRIX DES ANNONCES**  
VALAIS . . . . . 12 cts le mm.  
SUISSE . . . . . 13 " "  
RECLAMES . . . . . 30 " "  
(Majoration : 20% pour emplacement exigé)  
Pas de réclames en première page  
AVIS MORTUAIRES . . . 25 cts le mm.  
Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité

## L'agriculture

Un certain pessimisme semble régner dans les milieux agricoles. Est-il entièrement justifié ? Personne ne contestera que les agriculteurs doivent faire front à un certain nombre de difficultés. Cependant l'année agricole 1954-1955 qui s'achève avec l'hiver enregistré bon nombre de résultats satisfaisants.

De toute la production rurale, la récolte des pommes de terre a été la plus abondante. La Régie fédérale des alcools l'évalue à 152.000 wagons contre 108.000 en 1953 et 125.000 wagons en 1952. Considéré par hectare, le rendement a battu tous les records. Par rapport à l'ensemble les quelques pertes locales survenues du fait de la pourriture sont pratiquement nulles.

Quant à la récolte des céréales, elle fut celle d'une bonne année moyenne. Les producteurs ont livré à la Confédération 20.100 wagons dont 2.800 de céréales impropres à la consommation et acquis par la Régie des alcools à un prix inférieur. Cette réduction de prix a été compensée par une diminution du rabais que les producteurs doivent consentir pour les céréales dont le poids est inférieur au poids normal par hectolitre.

Grâce à d'importantes exportations, la récolte très abondante des fruits à pépins a pu se faire normalement. Quant à leur volume les ventes à l'étranger ont doublé comparativement à 1953 en ce qui concerne les fruits de table et les fruits destinés aux cidreries. D'autre part, la Confédération a aidé les producteurs en subventionnant le stockage de fruits. Maintenant, elle envisage d'accorder des subsides en vue de l'utilisation des fruits trop mûrs pour être conservés davantage. En éliminant du marché les fruits de cette catégorie, elle facilite l'écoulement des fruits de table propres à la consommation. D'une manière générale, le bénéfice réalisé par les producteurs de fruits a été cette année nettement supérieur à la moyenne.

En ce qui concerne les betteraves et le tabac, la récolte a également été excellente. La teneur en sucre des betteraves ne le cède qu'à l'année-record 1950. Quant à la récolte des cerises qui menaçait d'être déficitaire elle a finalement donné des résultats que l'on peut qualifier de satisfaisants.

Enfin, comme par miracle, la vigne a été sauvée. A la fin de l'été pluvieux

et pauvre en soleil, les vendanges s'annonçaient fort mal. Quelques semaines de beau temps en septembre et octobre ont suffi pour redresser la situation. Les vins rouges sont d'ores et déjà écoulés et les vins blancs de qualité trouvent preneur.

Dans le domaine de l'élevage, la surabondance de gros bétail de boucherie a pris fin au cours du premier semestre. A partir de ce moment, on a constaté une hausse des prix de vente. Il en a été de même pour les porcs.

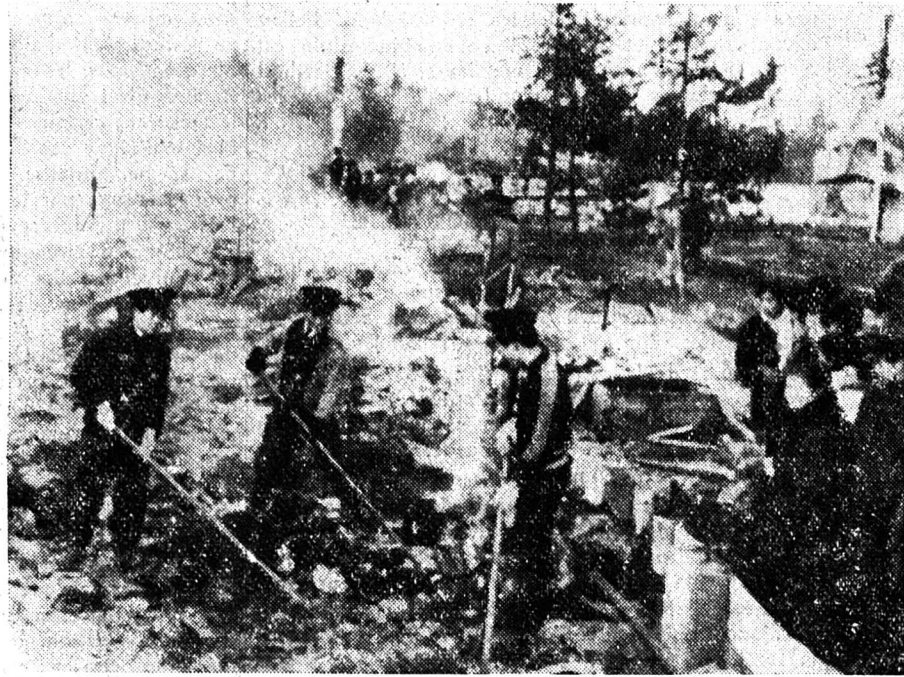
La Confédération a largement aidé les producteurs de lait en consacrant des subventions de plusieurs millions de fr. à l'utilisation des excédents de lait et en restreignant les importations de lait en poudre. Grâce à l'abondance de fourrages, de mai à novembre, la qualité du lait a été nettement supérieure à celle de l'année précédente et cela malgré une baisse de prix de un centime. Pendant les mois d'hiver, le volume de la production est resté élevé. Il a dépassé le niveau moyen atteint au cours des années précédentes.

Présentement, la Régie des alcools dépense vingt millions environ pour la prise en charge des excédents de pommes de terre. Sans cette intervention les prix des pommes de terre se seraient, sans doute, effondrés. Or, ils ont pu être maintenus au niveau de 1953-1954. Ainsi, en raison de l'abondance de la récolte, les agriculteurs auront retiré, pour l'année agricole 1954-1955, un revenu beaucoup plus élevé que lors de la saison précédente. Les frais de production auront été largement dépassés.

En ce qui concerne la reprise des cerises, les sommes affectées à cette opération par la Régie des alcools furent également élevées.

Enfin, en 1954, s'il a été exporté 10% de plus de têtes de bétail qu'en 1953, ce succès est dû, en majeure partie, aux efforts des autorités.

Ces résultats sont loin d'être mauvais. Ils ne justifient pas le pessimisme. Le plus gros handicap que connaît présentement l'agriculture est le manque de main-d'œuvre. Aussi dans ce secteur, comme l'ont déjà fait d'autres branches de l'économie, une rationalisation du travail s'avère nécessaire. *H.v.L.*



APRES LA CATASTROPHE DE YOKOHAMA

Pendant la nuit, un asile de femmes a pris feu et a brûlé complètement, à Yokohama. Dans l'asile vivaient cent quarante-trois femmes. Tandis que quarante-quatre pensionnaires ont pu être sauvées, nonante ont péri dans les flammes. Les installations d'alarme de la maison ne fonctionnaient pas. Notre photo montre les pompiers en train de chercher les cadavres dans les cendres de la maison.

## L'âme de Napoléon trouble depuis 10 ans les nuits de Neaux

(De notre correspondant particulier)

Situé sur la route Roanne-Lyon, le petit village de Neaux n'attire jamais l'attention des automobilistes. Il ressemble à des centaines de petits bourgs « bien français ».

Depuis quelques temps, toutefois, Neaux est devenu le point d'attraction d'une foule de curieux. Le phénomène dure pourtant depuis des années, mais c'est depuis l'information récente indiquant que Villiers-sur-Bonnnières (près de Beauvais) était menacée de disparaître dans une excavation, que les habitants de Neaux se sont émus.

Ils avaient fini par prendre l'habitude de ces bruits nocturnes qui ne troublaient plus leur sommeil. Maintenant, ces explosions souterraines leur apparaissent dangereuses. De quoi s'agit-il en fait ? De détonations étranges qu'au début on prit pour des échos provenant d'une proche carrière de granit. Puis on constata qu'elles se produisaient aussi bien lorsque celle-ci ne travaillait pas, la nuit, le dimanche... D'autre part, on s'aperçut qu'elles venaient de la terre et non de la pierre.

Les premières détonations datent d'il y a dix ans environ. Depuis 1953, les grondements se multiplièrent et s'amplifièrent jusqu'à devenir hebdomadaires.

Des géologues roannais, appelés par les habitants de Neaux ont commencé à rechercher la cause de ces bruits mystérieux. Le terrain est sec, en aucun point marécageux et l'on extrait une belle « pierre bleue » d'une grande carrière. Son origine remonte à l'ère primaire et elle interdit toute sédimentation. Certains filons de charbon se manifestent çà et là. Il ne peut y avoir de caverne puisqu'il n'y a pas d'affouillement des eaux, ni de terrains calcaires décomposés comme à Villiers-

sur-Bonnnières. Nulle faille ancienne n'est signalée sur la carte géologique.

Ainsi le mystère demeure entier, en tout cas sur le plan scientifique car, dans un domaine moins précis, il existe une hypothèse : la présence non vérifiée, d'un lac souterrain qu'auraient détecté, il y a longtemps déjà, deux sourciers de la région. Cette raison n'en est pas une pour les techniciens puisqu'elle ne peut avoir aucun fondement géologique, mais pourtant lorsque, non loin de là, à Saint-Symphorien de Lay, dans une mine abandonnée depuis 1870, on entreprit des travaux de captage, on décela d'innombrables infiltrations souterraines.

Les tremblements que les habitants de Neaux sentent sous leurs pieds au moment des explosions sont comparables, selon les anciens combattants du pays, à ceux que produisaient les bombes pendant la guerre en tombant non loin d'eux. D'autres les dépeignent comme de lointains coups de canon et d'autres les comparent à un roulement de tonnerre. Ces phénomènes durent de une à deux secondes.

On a examiné aux alentours ce qui pourrait constituer une source logique — arsenal de Roanne ou différents champs de tir des environs — mais sans résultat. Le mystère demeure donc total, et si les villageois ne s'affolent pas puisque les bruits existent sans danger, depuis dix ans, du moins leur curiosité s'aiguise-t-elle de jour en jour.

Neaux redevient célèbre comme au Premier Empire, puisque c'est de là, en effet, qu'avant son départ pour l'île d'Elbe, Napoléon jeta un dernier regard sur le couvent de Pradines où s'était retirée sa Mère Laetitia Buonaparte-Ramolino.

R. Deleaval

### ★ EN PASSANT

#### Cinq mètres de film

Un nouveau système vient d'être mis en vigueur dans les théâtres d'Angleterre, ai-je lu quelque part. Désormais chaque répétition sera enregistrée sur disque. Et ce disque sera mis en marche au début de la répétition suivante ; ainsi les acteurs pourront se rendre compte des fautes d'intonation qu'ils commettent et les corriger en conséquence. Les résultats de cette innovation sont, paraît-il, excellents.

On le croit volontiers. Rien ne vaut l'éveil de notre propre jugement pour nous corriger d'un défaut ou d'une erreur. Le malheur est que nous savons rarement tourner notre curiosité contre nous-mêmes et que le souci de perfection dont nous sommes animés s'applique beaucoup plus à notre activité qu'à notre personne. Nous sommes devenus très exigeants sur la qualité de ce qui sort de nos mains, mais nous songeons rarement à nous corriger dans le sens le plus large du mot.

Ne parlons pas de caractère. L'homme reste l'homme — c'est-à-dire un être fragile et compliqué, qui se croit toujours meilleur qu'il est.

Mais notre façon d'être et d'agir, notre « allure », auraient grand besoin que nous leur prêtions attention. L'affligeant spectacle que donnent certains d'entre nous quand ils ne se sentent pas observés nécessiterait, lui aussi, des « répétitions » au cours desquelles il pourrait être corrigé. Si l'on prenait, à notre insu, cinq mètres de film nous montrant dans un moment de relâchement, et qu'on les projetât devant nos yeux une fois par an, peut-être prendrions-nous conscience de tout ce que notre attitude a de répréhensible.

Qui sait ? Peut-être, après tout, y arrivera-t-on.

L'ami Jean



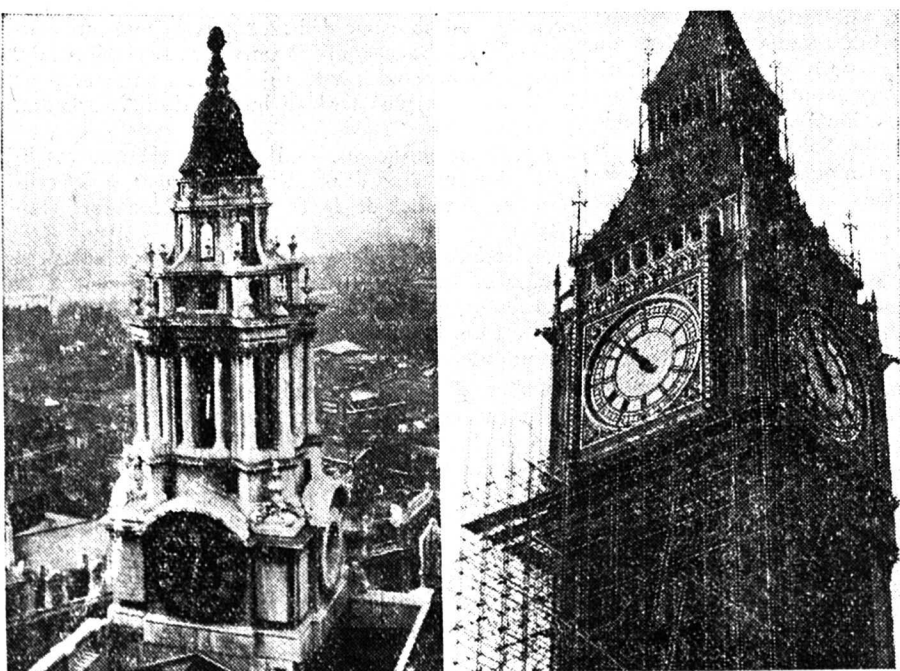
TRIPLE FETE D'ANNIVERSAIRE LE MEME JOUR

Un heureux hasard a voulu que l'anniversaire des trois garçons de la famille Oscar Simme-Wipfli, à Andermatt tombe le même jour. Pourtant, ce ne sont pas des triplets ni des jumeaux, néanmoins chacun d'eux vit la lumière de ce monde à la même date, le 15 juin précisément. Notre photo montre les trois frères, tous nés les trois sous le même astre, de devant en arrière : Ernest, né en 1946 ; Robert, né en 1945 et Heiri, né en 1943.

#### MAURIAC ET LES APEROS...

Il y a un an environ, François Mauriac écrivit un violent article contre les marchands d'alcool, apéritifs et autres spiritueux. Or, il se trouve qu'une maison qui fabrique, à Bordeaux, une anisette très réputée, lui avait demandé s'il accepterait d'écrire une *Vie de Marie Brizard*, fondatrice de cette maison sociale plusieurs fois centenaire :

— Bonne idée, répondit ironiquement l'illustre écrivain, et le livre pourrait inaugurer une collection où l'on donnerait aussi la vie de la veuve Cliquot, du Père Magloire et de saint Raphaël.



« BIG TIM » FERA ENTENDRE SES CLOCHES PENDANT QUE « BIG BEN » SERA RESTAURÉ

Le carillon du « Big Ben », l'horloge du Parlement britannique est connu dans le monde entier. Ces cloches, qui sont le signal de la British Broadcasting Corporation, n'avaient jamais cessé d'égréner leurs sons clairs et leur voix retentissait pendant les pires bombardements de Londres. Des travaux de réfection sont prévus pour le « Big Ben » et pendant deux mois, ses cloches seront remplacées par celles de la cathédrale de St-Paul (à gauche), située au cœur de la City. A droite, le « Big Ben » qu'entoure déjà la toile d'araignée des échafaudages tubulaires. Les travaux dont le coût se monte à 40.000 livres vont durer pendant une année et demie.

#### DU TAC AU TAC

A une des représentations du *Marriage de Figaro*, un particulier qui se trouvait dans une loge se récriait et disait :

— Ce Beaumarchais a bien de l'esprit.

Beaumarchais était précisément dans la loge d'à côté : il lui dit :

— Mais le mot de monsieur ne vous écorcherait pas la bouche.

Le particulier reprend :

— Oui, je l'ai dit et ne m'en dédis pas : Beaumarchais a bien de l'esprit, mais M. de Beaumarchais n'est qu'un sot.

#### LE PESSIMISME DE JULES LEMAITRE

Myriam Harry, qui fut la grande amie de Jules Lemaître, rappelait un jour que ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on pose à des écrivains la question : « Les grandes inventions, du siècle ont-elles transformé votre vie ? » En 1908, par exemple un journaliste enquêteur recueillit cette réponse désabusée de l'auteur des *Contemporains* :

— L'homme, à mesure que sa condition matérielle s'améliore, découvre de nouvelles façons de souffrir.



# Les Sports

## Sport-Toto

1. Burnley-Charlton. Match serré, car il se déroulé sur le ground de Burnley.
2. Cardiff-Manchester United. Pas de net favori, car Manchester est irrégulier.
3. Chelsea-Huddersfield. Chelsea est légèrement plus fort. Match nul toutefois possible.
4. Leicester-Bolton. Leicester ayant repris du poil de la bête, la décision peut lui revenir.
5. Manchester City-Wolverhampton. Une bataille d'envergure où tout est à envisager.
6. Newcastle-Sunderland. L'équipe visiteuse est coriace et s'appropriera au moins un point.
7. Preston-Blackpool. Preston empochera la décision, car Blackpool est faible à l'extérieur.
8. Sheffield United-Portsmouth. Portsmouth devra veiller au gain, car Sheffield est en verve actuellement.
9. Westbromwich-Tottenham. Deux teams qui se valent. Tout dépend de la forme du jour.
10. Middlesbrough-Swansea. Faveur aux locaux qui sont à leur aise devant leur public.
11. Nottingham-West Ham. Partie équilibrée où les locaux ont autant de chances que leur adversaire.
12. Stoke City-Notts County. Stokke, dont la formation est homogène, se heurte à un candidat en forme.

## ATHLÉTISME

### Assemblée des délégués de l'AFAL

L'Association fédérale d'Athlétisme léger (SFG) qui, avec 10 200 membres est la plus forte association d'athlétisme en Suisse, a réuni ses 100 délégués en assemblée annuelle, à Kreuzlingen.

Les nombreux rapports ont relaté non seulement la grande activité de cette association, mais aussi les succès éclatants remportés par les athlètes-gymnastes (19 titres de champion suisse sur 32 au total) qui ont établi d'excellents records suisses.

Sur les 42 athlètes sélectionnés pour les championnats d'Europe, 22 appartenaient à l'AFAL. 253 sociétés de gymnastique (42%) ont participé aux championnats suisses interclubs et ce sont des sections de gymnastique qui remportent le titre dans les trois premières catégories. N'oublions pas que le principal artisan de tous ces succès est le prof. Misangyi qui a déployé et déploiera encore une intense activité.

Des nouvelles classes d'âge pour les juniors ont été établies : Juniors I : 18-29 ans ; Juniors II : 16-17 ans ; Juniors III : 14-15 ans.

Pour la fête fédérale de Zurich, 770 décathlètes sont inscrits, ainsi que 142 seniors. Il est prévu une grande démonstration de relais de 8 équipes régionales ou cantonales de 50 x 100 m. Zurich créera un nouveau stade d'athlétisme pour cette manifestation nationale.

A côté des nombreux cours organisés dans toute la Suisse, relevons spécialement le camp pour juniors organisé à Thoun pour 70 participants (les intéressés peuvent s'inscrire et se renseigner auprès du chef technique cantonal).

### Chez les athlètes valaisans

Après un cours d'introduction de quelques heures, nos instructeurs et le comité cantonal se sont réunis en assemblée samedi passé, à Sierre. Ils ont fixé les grandes lignes d'activité 1955, élaboré le programme des différents cours et déterminé le travail des centres d'entraînement. Le prof. Misangyi sera en Valais le 22 mars à Viège et le 23 mars à Martigny, où certaines spécialités seront travaillées à fond.

## SKI

### Triple victoires valaisannes

A Orient le Sentier, plusieurs concours alpins se sont déroulés samedi et dimanche passés, avec la participation de plusieurs coureurs internationaux de grande classe.

Le slalom est revenu à F. Grosjean, de Genève, champion suisse de la spécialité devant André Bonvin, de Crans, et Milo Fellay, de Verbier. Dans l'épreuve de descente la victoire a souri à M. Fellay devant Bonvin et Grosjean. Le combiné alpin est revenu à Bonvin chez les messieurs, à M. Berthod chez les dames et à Carron de Verbier chez les juniors. P.A.

### Les Championnats suisses des 50 km. à Oberwald

C'est dimanche 27 février, que le village d'Oberwald recevra l'élite des skieurs suisses de grand fond. Tout a été prévu pour la parfaite réussite de cette manifestation.

Le départ de la course est fixé à 8 heures et les premières arrivées auront lieu autour de 11 h. 30. Un service de renseignements sera installé et les spectateurs seront en tout temps renseignés sur le déroulement de la course.

D'autre part vu le tracé même de l'épreuve, celle-ci sera très spectaculaire à suivre puisque les concurrents effectueront trois fois une boucle de 16 km. 650, avec 345 m. de dénivellation, ce qui représente une dénivellation totale de 1120 m. Le parcours est nordique, valonné, avec de nombreux passages dans la forêt.

Il y aura 112 partants, dont 15 élites, 67 seniors I, 20 seniors II, 9 seniors III et 1 senior IV.

Parmi les grands favoris de l'épreuve il nous faut citer, le détenteur du titre des 50 km. et simultanément champion suisse des 16 km. Kocher de Al-taetten. Il aura comme principaux adversaires K. Hirschier, l'enfant du pays, les allemands Wenger, Zwingli, Zurbuchen, Beyeler, second l'année dernière, Reggli, Briker, Schnyder, les valaisans Jordan, Genoud, Zufferey et les romands Bohrgi et Huguenin.

Donner un favori est une chose quasi impossible, les coureurs suisses de fonds étant tous de même force et la forme du jour étant prédominante. Cependant nous pensons que K. Hirschier mettra tout en œuvre pour arracher la victoire, sa parfaite connaissance du parcours et l'encouragement de ses concitoyens devant lui procurer un élan irrésistible.

Notons l'effort des clubs valaisans de ski qui seront représentés par 24 coureurs.

Des trains spéciaux sont organisés et l'on s'attend à un nombre record de spectateurs. P.A.

## 5 docteurs approuvent ce moyen d'en finir avec l'abus des laxatifs

Si vous dépendez des laxatifs — voici comment vous en passer. Récemment, 5 docteurs spécialistes ont prouvé que vous pouvez couper la mauvaise habitude de prendre sans arrêt des laxatifs. 83 % des sujets étudiés l'ont fait. Vous aussi, vous le pouvez.

Voici le procédé : chaque jour buvez 8 verres d'eau (ou toute autre boisson) et fixez-vous une heure régulière pour aller à la selle. 1<sup>er</sup> semaine, prenez deux Pilules Carters chaque soir, — 2<sup>e</sup> semaine, une chaque soir, — 3<sup>e</sup> semaine, une tous les deux soirs. Ensuite, plus rien, car l'effet laxatif des PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE débloque votre intestin et lui donne la force de fonctionner régulièrement de lui-même sans recours constant aux laxatifs. Lorsque les soucis, les excès de nourriture, le surmenage rendent votre intestin irrégulier, prenez temporairement des Pilules Carters qui vous remettent d'aplomb. Surmontez cette crise de constipation sans prendre l'habitude des laxatifs. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Toutes pharmacies : Fr. 2.35

## « L'Enfant aveugle »

S. Corinna Bille poursuit une carrière littéraire remarquablement équilibrée et riche en réalisation de valeur. De son père, le peintre robuste et sensible, elle a le tempérament créateur, de sa mère l'intuition profonde, et avec Maurice Chappaz elle forme un couple d'écrivains qui l'un et l'autre se complètent admirablement, différents dans leurs réactions naturelles, mais se rejoignant dans le même culte de la poésie et le même sens de l'humain.

Certains veulent voir en S. Corinna Bille une réplique de Ramuz, un Ramuz femme, si l'on peut dire. Un Ramuz qui ne prendrait pas comme cadre pour ses romans la vigne et le pays de Vaud, mais la montagne, et le Valais. Mais Ramuz lui aussi a toute une œuvre montagnarde et valaisanne, dont Robert Marclay a dit la puissance et Maurice Zermatten aussi. Corinna Bille et Ramuz se distingueraient par l'atmosphère qui entoure leurs personnages. Chez celui-ci un protestantisme lucide et rigoureux, chez celle-là un catholicisme mystérieux. Je ne suis guère satisfait de ces explications, dont chaque affirmation demanderait un long commentaire et pourrait animer des discussions sans fin, et qui ne résoudraient d'ailleurs rien. L'important me semble non dans les rapports entre Corinna Bille et Ramuz, dont elle a subi l'influence parfois, comme le montrent certaines tournures de phrase, que dans l'originalité de ces deux écrivains. Un écrivain vaut par sa personnalité, parce qu'il constitue sa nature propre et non par les leçons plus ou moins assimilées qu'il a pu recevoir d'un illustre devancier.

Mieux peut-être que romancière, S. Corinna Bille est nouvelliste. La nouvelle est un genre difficile. Il est moins aisé de faire court que long. Cela est vrai en éloquence, et que de discours politiques ou de sermons seraient passables et même bons, si les politiciens et les prédicateurs ne se croyaient obligés de tout dire. Un roman-fleuve n'exige pas autant d'effort qu'un roman ramassé. Mais les romans-fleuves sont rarement des chefs-d'œuvre et ils finissent en morceaux choisis, ou aujourd'hui en films qui n'en gardent guère que la table des matières corsée par un metteur en scène désinvolte et des vedettes photographiques. Mais les nouvelles de Mémérie ou de Maupassant gardent leur allure et leur valeur.

Il n'y a pas longtemps, S. Corinna Bille publia, dans la collection de la Petite Oursie de la Guilde du Livre, un recueil particulièrement attachant : Douleurs paysannes.

Un beau livre, fort et tendre, qui présente un Haut-Valais vrai. Pas de pacotille à l'usage des touristes ou des estivants. Pas de folklore pour cortège bariolé. En quelques récits toute la réalité d'une terre ingrate, avec ses rochers incultes et ses pentes que la pluie ravine. Le foin se porte sur la tête ; les travaux de la vigne sont astreignants et leurs bénéfices aléatoires. Pour vivre, les hommes vont travailler sur les chantiers souvent meurtriers, ou dans les usines ; et les cars déversent l'équipe de jour en rassemblant l'équipe de nuit.

Une vie âpre, difficile, des passions violentes, des luttes qui se dénouent dans le sang. Des drames du désir et de l'alcool.

Si vous voulez avoir une vision vraie de la vie dans certaines vallées des montagnes valaisannes, lisez : Douleurs paysannes. Mais ne restez pas aux faits divers et tragiques, discernez dans les récits de l'auteur la profondeur et le sens humain. Et pénétrez-vous de l'atmosphère elle-même, des traditions ancrées même chez ceux qui les rejettent ostensiblement, de la nature ambiante. « Dehors, de gros nuages noirs pesaient sur un paysage immobile, miraculeusement immobile et silencieux, comme tous les paysages sous la pluie. La montagne, les mayens, la forêt ou la vigne, les petites vaches qu'il faut gouverner, le jardin fleuri de capucines... Joies austères ou passionnées, souffrances qui trouvent dans la foi leurs plus intimes valeurs. Ainsi à chaque invocation de sa prière, le vieux Bastian voyait la montagne se dorer, les eaux vertes du Rhône bondir vers les champs assoiffés. Et quand Bastian arrivait à « Porte du Ciel, priez pour nous », il regardait le fond de la vallée et il voyait la Porte. »

Ces jours sort de presse un nouveau recueil de nouvelles de S. Corinna Bille : L'Enfant aveugle, aux éditions des Miroirs partagés à Lausanne. On se souvient qu'à la même enseigne parurent les poèmes de Jacques Chessex. Animés par une équipe de jeunes, entrepreneurs et enthousiastes, les Miroirs partagés ont des projets intéressants Avec Pays du Lac, les collections de Rencontre et d'autres initiatives, les jeunes de ce pays montrent en littérature le même élan, la même volonté de création que le Chœur des Jeunes ou le Salon des Jeunes en musique ou en peinture, et n'oublions pas tant d'essais, et non seulement dans la capitale, de troupes d'acteurs juvéniles.

Une douzaine de contes et de nouvelles se groupent autour de L'Enfant aveugle. On y reconnaît le talent de l'auteur, sa manière d'aller profond dans l'analyse de ses personnages et de livrer leurs secrets les plus cachés sans en avoir l'air, tout naturellement. Corinna Bille ne se contente jamais de pittoresque superficiel ; elle mêle le rêve au réel ; elle sait que ce que l'on voit n'est qu'une partie de la réalité, et point la plus essentielle ; ainsi ces icebergs qui au printemps se détachent des banquises de glaces et dont on n'aperçoit dépassant les flots qu'une infime portion. On sent dans maints récits de présences invisibles, tout un mystère ; on perçoit le bruit des ailes d'un archange, et dans le fœhn comme des esprits surnaturels et démoniaques.

L'Enfant aveugle, nous offre des récits fort divers de ton. La cruauté des enfants martyrisant une fouine, l'incompréhension brutale qui entoure une vieille femme. « On devrait la rentrer, dit l'une. — Mais non, laisse-la, elle est bien. — Saouïe ? Il s'agissait d'autre chose. Elle cuvait sa vie. »

Tout l'attrait d'une nature qui elle aussi est mys-

tière. « Le terrain se montrait le plus étrange sur lequel on pût marcher. Par place, pétrifié, tendu, tandis qu'à d'autres endroits le vide se devinait sous les pierres branlantes. Nous imaginions des antrès souterraines, des trappes... » Cette forêt, fermée par des pentes, où poussaient des pins aux aiguilles noires, aux racines mauves, qui laissaient à découvert de hautes falaises violettes, était une forêt sans issue, nocturne et claire à la fois, isolée de tout, insolite comme peut l'être une mer à l'intérieur des terres. »

Et parfois l'humour intervient, ainsi le portrait de Candide le vieux brantard. Les vendanges étaient pour lui un temps de gloire. Il avait été brantard chez Zufferey, puis chez Bonvin, bien que celui-ci n'ignorât pas ce que le vieux avait parfois raconté de son vin et la moue qu'il esquissait quand on lui en parlait... Il ne portait pas tout de suite son verre à la bouche. Il le regardait d'abord, il le respirait, le faisait tourner entre ses doigts. Il lui riait, il lui murmurait des mots : « Joli petit ! Plus que tant vilain tu n'es pas... » Il fermait à demi les paupières et ses lèvres devenaient vivantes. Et quand enfin il avait une gorgée en bouche, il la gardait un instant et la remuait de la langue. « Et un soir que les chars de fûts passaient, traînés par les mulets, que vers les pressoirs les brantards suivis des gamins se dirigeaient, que les femmes sur les pas de porte parlaient plus haut que d'habitude, Candide devant la maison de la chorale entonna un air. « J'aurais dû être chanteur et j'aurais dû me marier. J'ai raté ma vie. » Et comme il sentait venir la mélancolie, il décida de réagir. « Non, aujourd'hui c'est un jour où je rigole. » Et rencontrant une robe noire, il voulut la faire danser. Mais l'accueil fut rude et rétif. « Oh ! pardon, Monsieur le curé, je croyais que vous étiez une femme. » Tout penaud, dégrisé, il s'en alla. Il n'avait plus envie d'être chanteur ni de se marier. »

L'Enfant aveugle fait large place aux enfants. Il y a le petit aveugle, pauvre petit qui ne savait ni sourire ni pleurer, enterré vivant dans la tombe de la nuit. Il y a la petite fille qui dans la cabane crut avoir rencontré l'Enfant Jésus. Il y a les garçons qui tuent la fouine pour « lui apprendre » ou les enfants qui gagnent la forêt mystérieuse. Il y a Ulysse qui avait sept ans, qui s'égara et fut retrouvé. Il y a les trois fillettes aux yeux d'ardoise, qui jouaient avec des hampes de maïs, dont elles faisaient des poupées. « Elles tressaient les longs cheveux d'un blond verdâtre. Une natte, deux nattes, ou bien elles les laissaient pendre et les nouaient d'un ruban de vieux chiffon frangé. Elles les revêtaient d'une robe ou les recouvraient de leur feuille sèche et craquante. »

Très différent — à part quelques nouvelles de la même inspiration — de Douleurs paysannes, l'Enfant aveugle fait plus large la part à la fantaisie et aux contes. Le livre se termine par l'aventure d'un jeune homme amoureux d'une noyée qui finit par n'être plus qu'une silhouette transparente qui laissait voir les arbres et le ciel. Et enfin c'est l'histoire de l'homme qui retrouva le premier jardin, le paradis retrouvé, tout naturellement, n'est pas très éloigné du val d'Anniviers et de la forêt de Finges et des îles buissonnières du Rhône et des montagnes. Des ramiers et des coqs de bruyère le hantent. Des aralles et des mélèzes l'entourent. Des papillons se posent sur des chardons d'argent, des orchis au feuillage tigré, des sabots de Vénus et des lys martagon majestueux. Henri Perrochon

### A l'Association cantonale des musiques valaisannes

Dans une circulaire qu'elle adresse aux sociétés affiliées, cette association leur communique différentes choses, notamment :

**Etats nominatifs.** — Ces états, à établir sur les formules officielles adressées à chaque société, doivent être retournés dûment remplis, pour la fin février au plus tard, à l'adresse du caissier cantonal M. Gabriel Bérard, à Bramois.

**Cotisations.** — Le compte de ces cotisations, qui devront être payées dans les délais prévus, sera établi sur la base de ces états.

**Insignes de vétérans.** — Conformément au règlement, les insignes de vétéran seront remis en 1955 à l'occasion de la Fête cantonale de Naters. A cette occasion, un souvenir dédié sera délivré aux musiciens ayant accompli 50 ans d'activité musicale. Toutes les demandes à ce sujet sont à adresser pour le 31 mars au plus tard au bureau de l'Association, à Ardon.

**Livrets de musiciens.** — Il est rappelé que ces livrets doivent être demandés directement à la centrale du matériel de la S. F. M. à Hochdorf (Lucerne).

**Assemblée des délégués.** — Cette assemblée se tiendra à Leytron à fin mars, conformément à la décision prise lors de l'assemblée des délégués du 13 décembre 1953. Convocation et ordre du jour seront adressés en temps utile aux sociétés.

**Cours d'instrumentistes.** — Ces cours, qui se déroulent en ce moment, obtiennent plein succès. Plus de 150 élèves y participent, qui y trouvent le plus grand intérêt.

**Fête cantonale.** — Que les sociétés qui ne l'ont pas encore fait envoient sans délai leur inscription à cette fête qu'organisera la vaillante fanfare « Belalp » de Naters pour les 4 et 5 juin 1955. Cette manifestation de l'idéal et de la vitalité de l'Association cantonale des musiques valaisannes.

### Votre bronchite vous laissera dormir...

Dès les premiers jours, vous cessez de tousser, vous respirez facilement, vos nuits deviennent calmes, reposantes, si vous prenez du Sirop des Vosges Cazé. Essayez à votre tour ce puissant remède auquel depuis trente ans, tant de bronchiteux, d'asthmatiques, d'emphysémateux ont eu recours. Le Sirop des Vosges Cazé décongestionne et assainit les bronches, facilite, puis tarit l'expectoration.

Chez vous : SIROP DES VOSGES.

Au dehors : PÂTE DES VOSGES.

Rédacteur responsable :

★ F. - GÉRARD GESSLER ★

Tél. 2 19 05 ou 2 28 60



Les hockeyeurs suisses ont fait de bien mauvaises expériences dans les deux rencontres avec les Etats-Unis. A Zurich, une équipe dérouter fut battue par 10-0 tandis qu'à Lausanne les Suisses se battirent mieux mais succombèrent par 5-2. Pendant un certain temps, ils avaient même pu tenir en échec les américains. Notre photo montre le héros de la partie de Lausanne, Ayer, qui prend le puck à Campell, secondé par Keller et Cattin. — A Zurich furent disputés les 42es championnats suisses de course cyclo-pédestre. Hans Bieri surpassa tous ses concurrents et gagna avec une avance de deux minutes et demie. Notre photo montre Hans Bieri dans le fameux trou du diable.





Sidi Abdernfluck sur ses pointes  
Moi à la Bergère



**TRIBUNE LIBRE**

(Cette rubrique n'engage pas la Rédaction)

**Réarmer les nazis  
ou aménager la coexistence ?**

Le 8 janvier, le Journal de Genève écrivait que le gouvernement de l'Allemagne de Bonn « choisit déjà » les chefs de la nouvelle armée allemande et que « les meilleurs survivants de la dernière guerre retrouveront une activité dont on souhaite qu'elle serve dans un esprit de défense au maintien de la paix ».

Voici onze de ces « meilleurs survivants », tous actuellement ministres et hauts personnages en exercice du gouvernement Adenauer. Comme on le verra, leur récent passé les rend particulièrement aptes à travailler au « maintien de la paix ».

1. Christophe Seebohm, aujourd'hui ministre des transports. *Sous Hitler* : directeur de l'I.G. Farben.  
2. Ritter von Lex, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur. *Sous Hitler* : chef de cabinet de Himmler, criminel de guerre ;  
3. Lugger Westrick, sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Economie. *Sous Hitler* : membre du Conseil supérieur de l'économie de guerre ; conseiller économique de Goering ; arrêté en 1945 par les Américains comme criminel de guerre.  
4. Jacob Kaiser, ministre des Affaires allemandes. *Sous Hitler* : membre du parti nazi (jusqu'en 1945) ;  
5. Joseph Preusker, ministre de la Reconstruction. *Sous Hitler* : membre du Comité nazi pour la lutte antisémite ; fondateur des SS.  
6. Hans Globke, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du gouvernement de Bonn. Secrétaire d'Etat à l'Intérieur. Directeur de la Chancellerie *Sous Hitler* : président de l'Office pour la liquidation des Juifs ; principal auteur et rédacteur des lois antisémites de Nuremberg ; criminel de guerre.  
7. Herbert Blankenhorn, secrétaire personnel d'Adenauer. *Sous Hitler* : chef de cabinet de von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères d'Hitler.  
8. Waldemar Kraft, ministre sans portefeuille. *Sous Hitler* : Hauptbannführer des SS. Réclamé par la Pologne comme criminel de guerre.  
9. Kurt Behnke, chef du cabinet personnel du ministre de l'Intérieur. *Sous Hitler* : procureur de la Cour suprême nazie ; criminel de guerre.  
10. Fritz Schäffer, ministre des Finances. *Sous Hitler* : pro-

pagandiste nazi. Inclu dans la liste des criminels de guerre et arrêté par les Américains en 1945.  
11. Theodor Oberlander, ministre du gouvernement de Bonn. *Sous Hitler* : colonel des SS (jusqu'en mai 1945).

Les anciens « titres » des personnalités ex(?)-nazies appelées à diriger une nouvelle Wehrmacht expliquent pour une bonne part l'ampleur inattendue extraordinaire de l'opposition qui se manifeste en Allemagne contre le réarmement.

Dans le même sens va paraître aux Ed. de la guilde « Connaitre » à Genève l'œuvre capitale de Lord Russel *Sous le signe de la Croix gammée* déjà traduite en douze langues et vendue en Angleterre à 150.000 exemplaires en quatre mois. En 300 pages, c'est l'histoire de 1930 à 1945 avec documents à l'appui. Elle est offerte en souscription au public suisse pour le prix de cinq francs seulement, qui sera porté à dix à la parution, fin mars.

En Suisse également, l'opinion commence, il est bien tard, à réaliser qu'une armée revancharde serait bonne à déclencher la guerre plus qu'à protéger la paix.

Il faut aménager la coexistence ou périr. La coexistence, peu à peu, pourra évoluer vers la paix proprement dite. Encore faut-il qu'une meilleure connaissance mutuelle, grâce aux contacts les plus variés, ouvre la voie à des sentiments pacifiques.

Une petite revue *Contacts*, vient de se lancer à Lausanne, Case-Ville 574, par an : 3 fr., qui se propose d'agir en faveur de la paix en développant précisément les échanges nécessaires entre familles spirituelles et entre peuples appelés à coexister.

Le rédacteur de *Contacts* est M. Jean-Louis Rebetez, qui reste un correspondant apprécié de la *Feuille d'Avis du Valais* où il fit du reste, sauf erreur, ses premières armes. Le dernier numéro de la revue fournit une moisson de renseignements dans le genre de ceux que nous avons reproduits ci-dessus. C.L.

**NOUS AVONS REÇU**

**ENQUÊTE SUR LES COURANTS  
DU TOURISME INTERNATIONAL EN EUROPE**

Troisième volume de la collection des ouvrages de la Commission scientifique de l'AIT, par L.-J. Lickorish. Berne, Imprimerie fédérative, 1955 ; 100 pages, tableaux, graphiques, etc.

La version anglaise de ce volume a paru il y a peu de temps. La version française a été impatiemment attendue. Cette étude révèle la réelle importance du tourisme automobile en Europe à l'heure actuelle. Jamais tentée jusqu'à aujourd'hui, elle porte sur les chiffres statistiques établis par sondage et relatifs aux courants automobiles internationaux. Depuis longtemps il était désirable de disposer de telles données. Nombreux sont, en effet, les pays dont les autorités tiennent la statistique des voitures étrangères qui visitent leur territoire. En revanche, il n'existe dans aucun Etat de renseignements, même approximatifs, ni quant aux chiffres des automobiles nationales qui se rendent à l'étranger, ni quant au pays visité, ni enfin sur d'autres informations telles que les périodes de voyage, le nombre des voyages par an, la durée du séjour à l'étranger. L'introduction de cette étude est consacrée à la méthode inédite et ingénieuse pour établir les données par sondage et les résultats récapitulatifs sur les courants du trafic automobile européen.

L'auteur présente, dans les chapitres suivants, chacun réservé à un pays, les résultats auxquels il est parvenu pour les Etats suivants : Allemagne, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suède et Suisse. Il n'est pas possible d'entrer ici dans le détail, mais on voudrait souligner le grand nombre d'observations fructueuses, relatives au trafic routier, que permet cet ouvrage.

**La crise contemporaine du Jazz**

Une émission de Radio-Lausanne nous présentait dernièrement un concert de jazz donné tout récemment dans une salle d'outre-Atlantique. Le présentateur ne nous a pas caché ses craintes quant à l'accueil que ces œuvres recevraient auprès du public européen. En effet, nous nous trouvons en face d'une musique qui, aux oreilles de ceux qui n'ont pas suivi l'évolution du jazz de ces dernières décades, pourrait paraître quelque peu déconcertante au premier abord. Mon but, dans cet article, n'est pas de vous parler de cette évolution au point de vue strictement musical : d'autres seraient en fait mieux placés que moi. Mon dessein est simplement d'expliquer la production actuelle en considérant l'évolution psychique du musicien noir, du créateur de jazz. Et c'est pourquoi, dans ces lignes, j'insisterai plus spécialement sur la psychologie du Noir.

Jetons tout d'abord, si vous le voulez bien, un rapide coup d'oeil sur

**L'APPARITION DE CE PHÉNOMÈNE MUSICAL**

que constitue le jazz. Nous ne pouvons considérer ici, étant donné le cadre limité de notre article, les origines de ce phénomène étroitement liées à des événements d'ordre politique, géographique et économique. L'un de ces événements certainement le plus important et capital dans la musique noire est sans conteste la déportation des Noirs africains sur le sol de l'Amérique. Car c'est à ce dépaysement qu'ils doivent d'être entrés en contact d'une part avec la musique civilisée d'importation européenne et d'autre part avec la musique instrumentale (l'expression au moyen d'instruments perfectionnés).

Ce fait, je le répète, est fondamental dans l'histoire du jazz : ce dépaysement n'est pas la cause, certes, mais en a été l'occasion incontestable. Le jazz n'aurait peut-être jamais existé. Comme nous le connaissons actuellement, du moins. Et notons en passant que cette nostalgie qui se dégage de la musique noire, ce « spleen » noir, n'a pas d'autre source que cette prise de conscience, que ce sentiment d'avoir été déraciné, d'avoir été transplanté, sentiment qui s'apparente à celui du chrétien à la pensée du Paradis terrestre, duquel il a été chassé. Si le nègre s'est acclimaté sur son nouveau territoire, s'il a pu s'adapter aux nouvelles conditions de vie, parfois dures, s'il a pu subir cette transplantation avec plus ou moins de succès, c'est que la race noire est encore jeune, plastique : le nègre est un grand enfant. La meilleure preuve de cette souplesse, de cette plasticité est la façon dont ils ont assimilé la musique des peuples plus civilisés et le merveilleux emploi qu'ils ont su en tirer de cet apport étranger, tout en restant eux-mêmes, soulignons-le. Ils n'ont pas abdiqué leur âme, leur inconscient, leur propre dynamisme. Aussi, la musique noire, tout en étant bien l'expression d'un inconscient nègre (l'inconscient collectif noir) résulte toutefois d'une assimilation, d'une assimilation heureuse, il est vrai. Seul, le tam-tam qui scande les danses collectives dans les villages africains les jours de fête constitue une musique véritablement authentique, véritablement autochtone.

Aussi, est-ce dans cet esprit que nous devons considérer les modestes débuts de la musique de jazz, telle qu'elle apparut aux musiciens européens qui la découvrirent au début du siècle (citons ici les noms de deux grands musiciens : Ansermet et Igor Stravinsky qui ont grandement contribué à cette découverte et à son importation dans le vieux monde occidental). Le nègre, doué incontestablement d'une extrême sensibilité musicale, s'est approivoisé avec les instruments des fanfares alors existantes, y trouve là un moyen nouveau et puissants d'expression, et doué d'une facilité d'adaptation surprenante, il parvient à un degré de virtuosité qui est véritablement étonnant si l'on songe aux instruments alors utilisés (cornet, trombone à coulisse, trompette, tuba), instruments dont le rôle dans la musique classique était jusqu'alors plutôt modeste. Sa virtuosité s'est aussi révélée sur le piano qui a été très tôt adopté, ce qui se comprend aisément, le piano étant l'instrument le plus répandu et presque devenu partie intégrante du mobilier dans toutes les bonnes familles plus ou

moins aisées ! Le nègre a pris ce qu'il avait sous la main, cela se comprend aisément.

Mais le fait qui mérite le plus de retenir notre attention est la formation spontanée d'orchestre. Le piano s'accompagne d'une formation rythmique, à laquelle viennent s'ajouter des instruments qui joueront soit en soli soit en chœur. Ainsi, se constituent des formations typiques de 5 à 6 musiciens (et plus parfois) qui, animés de mêmes tendances artistiques et musicales se groupent pour jouer, pour exprimer ce qu'ils ont dans le ventre. Ces ensembles jouaient à l'occasion des fêtes collectives, sur les places publiques, à l'occasion des enterrements (the funerals), dans les bars, les bouges et sur les ferry-boats qui longeaient le fleuve du Mississippi. Notons en passant qu'ainsi de la Louisiane ils montèrent dans le Nord et que tout lentement ils se firent connaître à la population américaine.

Si nous considérons ces groupements musicaux qui s'élaborent à cette époque, nous pouvons dire que nous nous trouvons en présence d'un phénomène presque unique dans l'histoire de la musique : des individus à l'instruction encore rudimentaire, aux connaissances musicales sommaires, s'unissent pour exprimer un inconscient qu'ils partagent et improvisent d'une façon plus ou moins heureuse sur des thèmes traditionnels : ce qu'on a appelé plus tard l'improvisation collective. Notons pour éviter tout malentendu, que très tôt s'est dégagée une technique de l'improvisation, une méthode.

Mais cela n'empêche pas de voir là un phénomène extraordinaire. Un même souffle animait ces musiciens, une même façon de sentir, une même sensibilité artistique... L'individu sous l'influence d'une excitation collective et sous l'influence parfois d'excitants naturels (alcool) s'oubliait et créait pour ainsi dire de toutes pièces sous l'inspiration du moment. Cette période du début du siècle est certainement une période unique dans l'histoire du jazz et semble bien aujourd'hui être révolue. Le Noir de cette époque était nature, et s'il avait assimilé la musique étrangère, il était resté lui-même : le Noir malheureux d'être loin de sa Terre.

Mais cette musique qui s'affirmait de plus en plus (un style était né, un répertoire de fond était créé) n'était pas destinée à rester le seul privilège des Noirs de la Louisiane : elle devait partir à la conquête du monde, et l'enfant qui part vers sa destinée. C'est ainsi que les musiciens noirs arrivèrent dans les villes du Nord, où ils trouvèrent aisément dans les bouges et les boîtes de nuit. Très vite, ils soulevèrent l'enthousiasme et suscitèrent de nouvelles vocations. Mais en même temps que le jazz gagnait le Nord, des musiciens surpris et enthousiasmés par cette musique neuve et dynamique la font connaître en Europe et dans ce but amènent des ensembles noirs en Europe où ils accomplissent des tournées qui rencontrent immédiatement un succès considérable : c'est ainsi que Bechet, le clarinettiste célèbre, vint en Europe, déjà en 1919, faire sa petite tournée.

Ce contact allait profondément influencer la musique contemporaine, et les jeunes musiciens toujours en quête de nouveau et trouverent de vraies richesses au point de vue rythmique et technique instrumentale, dont ils surent d'ailleurs en profiter. Mais ce qui importe de retenir plus spécialement notre attention dans cette invasion du Noir dans le Vieux-Monde c'est l'engouement que cette musique a soulevé dans la jeune génération d'après-guerre. De nombreuses tentatives d'imitation s'ébauchent un peu partout... des individus comme Armstrong, Bechet, pour ne citer que les plus populaires, jouissent d'un mythe, d'une réputation sans aucune mesure avec leur valeur personnelle. Il semble en outre que la jeunesse ait parfaitement assimilé cette musique exotique et il semble aussi que le jazz semble correspondre beaucoup mieux à leurs aspirations musicales que les classiques traditionnels.

Considérer les causes psychologiques profondes de cet engouement serait une étude hautement intéressante, mais malheureusement elle dépasserait les limites fixées par le cadre de cet article. V. j.



**Car OMO est maintenant doublement actif!**

Votre désir se réalise : davantage de loisirs !  
Le nouvel OMO travaille pendant la nuit intensivement : il dissout les impuretés encore plus vite et mieux. Le matin, quand vous commencez à laver, la plus grande partie de la saleté a déjà disparu. En vérité, OMO raccourcit la lessive de la moitié !

Agréablement parfumé ! Travail plus agréable !  
Une innovation : OMO est le seul produit à tremper qui répand un parfum agréable et rafraîchissant. Pareille atmosphère vous met de bonne humeur... stimule votre ardeur au travail !

**AVEC OMO, TREMPÉ EST A MOITIÉ LAVÉ !**

Excellent dans chaque machine à laver pour dégrossir le linge



**A vendre**

1 vélo homme anglais, 3 vitesses, garde-chaîne à bain d'huile, prix 130.— fr., 1 paire skis fixations Kandahar, arêtes acier, 210 cm. 1 paire bâtons acier, Fr. 90.— Arthur Fournier, Coor-Nendaz (Vs).

**A vendre**

1 beau fourneau émaillé crème « Le Rêve », état de neuf, 1 Butagaz ém. crème, neuf Solor. 1 batterie de cuisine ainsi que belle caisse à bois combinée. Le tout 490 fr. Arthur Fournier, Coor-Nendaz (Vs).

**A vendre**

d'occasion 1 lessiveuse à bois av. circ. d'eau fr. 160. 1 fourneau Eskimo fr. 40.—, 1 baignoire enfant fr. 15.—, 1 séchoir à linge fr. 10.—. Le tout état de neuf. S'adres. à Publicitas Sion s. chiffre P 2906 S.

**Belles occasions**

1 divan 120-190 av. entourage noyer massif, tout sur socle, matelas à ressort et coffre à literie Fr. 380.— ainsi que 2 divans-couch, matelas portefeuille 75.— et 110.— fr. De préférence écrire. Pierrot Papilloud, à Vétroz.

**Occasions pour fiancés**

BELLE SALLE A MANGER MODERNE, loue de noyer composée de : 1 grand buffet plat, grande table à rallonges et 6 chaises rembourrées.

BELLE CHAMBRE A COUCHER MODERNE avec grande armoire 3 portes, coiffeuse 3 glaces, 2 lits avec matelas crin animal et 2 tables de nuit.

Couchs, fauteuils, combinés, dressoirs tables à rallonges, chaises, armoires et quantité d'autres meubles ainsi que chambres à coucher et salles à manger neuves.

**MAGASIN ALBINI SION**

44, Grand-Pont - Tél. 2 27 67

**MARIAGE**

Jeune homme, 27 ans, employé, affectueux, cultivé, désire connaître jeune fille en vue de mariage. Joindre photo qui sera retournée. Pas sérieux s'abstenir. S'adr. par écrit au bureau du journal s. chf. 1053.

**Minitrac GENÈVE**

Vignerons ! Maraichers ! Paysans !

Complétez votre parc de machines agricoles par le MINITRAC 4 CV. Butte, débute, sarclé, arrache pommes de terre et betteraves. Ecartement roues réglable 42 cm. à 1 m. suivant la pente, remplace avantageusement le treuil. Poulie prise de force.

Proz frères, Pont de la Morge ou à MINITRAC S. A., Genève 18, rue des Pâquis

**la Renommée au soufre mouillable**

Cette année, comme toujours, vous utiliserez pour vos traitements

Un paquet de 4 kg., dose pour 100 litres de bouillie combat en même temps :

- le mildiou
- l'oïdium
- l'acariose

C'est un produit Agricola vendu par la

**Fédération valaisanne des Producteurs de lait**

SION

Importante entreprise à succursales multiples cherche tout de suite

**jeune employé de commerce**

ayant fait l'apprentissage si possible dans la branche alimentaire. Place d'avenir pour jeune homme ayant de l'initiative. Adresser offres détaillées avec photo s. chf. P 121 2 S, à Publicitas Sion.



## CHRONIQUE DU HAUT-VALAIS

### Le Carnaval de Brigue

Il se passe sans grande manifestation. Le « Turkenbund », qui est une société constituée depuis longtemps pour l'organisation des festivités de Carnaval a renoncé pour cette année à éditer le journal humoristique traditionnel.

Les sociétés locales organisent des bals privés. Le Männerchor, lui, a fêté Carnaval dans les fumées d'un bal masqué.

A la « Couronne » un duo d'artistes allemands donnait concert de chants, accompagné d'accordéon et guitare.

La musique villageoise a toujours beaucoup de succès et le vétéran Bittel joue toujours avec entrain les polka, mazurka sur son hackebrett.

### Limite d'âge

La détermination de la limite d'âge par le Conseil d'Etat dans les fonctions semi-cantoniales a éveillé dans le Haut-Valais un certain mécontentement. Le WB s'en fait l'écho.

Plusieurs officiers d'état-civil ont été relevés de leur fonction pour limite d'âge par le Conseil d'Etat. Les officiers d'état-civil sont des employés communaux. On se demande alors si les contrôleurs de viande et les inspecteurs du bétail seront aussi congédiés à l'âge de 65 ans. Les contrôleurs de viande sont rétribués par les bouchers, les inspecteurs du bétail sont rétribués en partie par les communes et en partie sur la taxe dont sont chargés les certificats de santé délivrés pour le bétail. Ces messieurs, d'autre part, ne sont au bénéfice d'aucune caisse de retraite professionnelle.

Très souvent c'est un vétérinaire qui exerce le contrôle des viandes et inspecte le bétail. L'examen des viandes, et la surveillance de l'état de santé du bétail font partie des matières que le vétérinaire a étudiées dans le cours de ses études universitaires tout comme les soins de la mise-bas, la vaccination, etc. Comment l'Etat peut-il empêcher le vétérinaire arrivé à l'âge de 65 ans d'exercer une partie de son activité qui lui est garantie dans son entier par le diplôme obtenu ? Quant à juger si tel vétérinaire n'est plus capable d'exercer le contrôle des viandes et l'inspection du bétail, à cause de son âge avancé, est affaire de la Commune.

### Le commandant de corps Prisi

Ancien commandant du régiment haut-valaisan 18, est décédé à l'âge de 80 ans.

Prisi incarnait l'esprit militaire démocratique. De haute intelligence, doué d'un caractère ferme et d'un discernement prompt, il ne connaissait ni compromis ni formalisme. Professeur de mathématiques il resta officier de milice et bien qu'arrivé très promptement aux plus hauts grades n'eut jamais de raideur dans son attitude.

De 1915 à 1917 il fut officier d'E.M. de la 3e division sous les Wildbolz et Gertsch et passa ensuite au commandement du régiment d'inf. mont. 18 composé de troupes de l'Emmental et du Haut-Valais. Comme colonel divisionnaire il commanda la 3e division jusqu'en 1935 et dès 1936 nommé colonel commandant de corps du 2e corps d'armée. Durant la guerre mondiale, le Conseil fédéral l'avait désigné comme remplaçant du général. Les officiers qui ont servi sous ses ordres conservent de lui le souvenir d'un chef capable, doué de belles qualités humaines.

### POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Une conférence s'est tenue à Brigue, elle réunissait 90 participants. M. le député Imhof, directeur des cours professionnels de Sion parla des relations entre les apprentis et les organes de l'enseignement professionnel. Sa haute compétence en matière pédagogique artisanale en fait un conférencier à l'esprit clair dont les exposés sont précis, bien ordonnés. De l'Aluminium Chippis était venu M. Wanner qui a sous sa direction l'école des apprentis forte de 20 élèves. M. Hofer, ingénieur et M. Frevel ont aussi exposé leur point de vue : ces messieurs ont une expérience acquise dans la formation des apprentis à la Lonza S.A. où il y en a environ 60.

Dans l'après-midi, M. Imhof entretint les assistants du « Contrat d'apprentissage, durée du travail, congés, journal de l'apprenti ». Le directeur des cours de Brigue dit toute l'urgence qu'il y a à construire une école professionnelle pour le Haut-Valais. M. Gross, conseiller d'Etat, était présent et exprima sa reconnaissance aux conférenciers. Il était par contre regrettable de constater que plusieurs maîtres des cours professionnels n'avaient pas cru bon d'assister à cette réunion. Ils en savent probablement assez...

### DECES

**BRIGUE** — La population a accompagné à sa dernière demeure, Ludwig Zuber, originaire de Tœrbel, fils de Ludwig et Ludwina Zuber, née Holzer. Après avoir travaillé au camionnage officiel, il fut engagé par l'entreprise de construction Zeiter, comme contre-maître. Il fut très apprécié de ses patrons et très aimé de ses camarades ouvriers. De son mariage avec Mlle Maria Grotz (sœur de Anton, l'humoriste, et de Peter) il eut 3 garçons et cinq filles dont l'une a épousé M. Berclaz du Café du Rothorn à Sierre.

**NATERS** — Madame Veuve Marie Schnyder-Barnert est décédée à l'âge de 82 ans. Après le décès de son mari qui exploitait un commerce de confections, elle tint une papeterie.

**WISPERTERMINEN** — Agé de 74 ans, Peter-Marie Stoffel est décédé, et laisse une veuve et 3 enfants mariés. Il était un membre dévoué de la fanfare.

**BLATTEN (Lœtschen)** — A l'âge de 83 ans est décédé Moritz Ebener qui fut père de 12 enfants.

Sa femme était née Klara Tannart. De grande taille et d'allure martiale, il fut longtemps l'un des trois bannerets de la vallée. Comme grenadier du Bon Dieu, sa prestance est transmise à la postérité par les peintures de Nyffeler et de Annler.

## CHRONIQUE DE SIERRE

### Mésaventure sur la route

M. Gertschen circulait en voiture sur la route cantonale lorsqu'il s'apprêtait à croiser un attelage. Soudain le cheval s'éffraya du passage d'une petite luge conduite trop près de lui par un petit garçon, et faisant un écart bondit sur le devant de l'auto de M. Gertschen. Il n'y eut aucun accident de personne grâce au sang froid du conducteur, mais la voiture a bien du mal.

### Ecoliers au champ de neige

Samedi trois cents garçons et filles du progymnase de Berne ont quitté Montana après 8 jours passés là-haut. Enchantés des belles randonnées au Mt-Lachaux, ils rentrent chez eux mieux aguerris que jamais ; leur passage à Sierre où ils se sont arrêtés une petite heure a donné au quartier de la gare une animation toute juvénile. Leur comportement durant leur séjour et au départ a laissé une excellente impression.

### BANQUE POPULAIRE DE SIERRE

En séance du 15 février 1955, le Conseil d'administration a pris connaissance du résultat de l'exercice 1954, qui est très satisfaisant.

Le bénéfice net ressort, y compris le report de l'année précédente et après amortissement d'usage, à Fr. 154.601, 20 contre Fr. 149.261,80 en 1953.

L'assemblée des actionnaires est fixée au 12 mars 1955, à l'Hôtel Château Bellevue, à Sierre.

Il sera proposé de distribuer un dividende de 7 %, de verser Fr. 30.000.— à la réserve statutaire, Fr. 8.000.— à diverses œuvres d'utilité publique de Sierre et environs, plus Fr. 1.000.— pour les victimes des inondations en Valais et de reporter Fr. 31.601,20 à compte nouveau.

La Banque est affiliée à l'Union Suisse de Banques Régionales, Caisses d'épargne et de prêts, laquelle procède à des révisions périodiques. La dernière a eu lieu en novembre 1954.

## CHRONIQUE D'ARDON

### Assemblée de l'Assurance du bétail bovin

Sous la présidence de M. Elie Gaillard, les membres de la Société d'assurance du bétail bovin étaient réunis le dimanche 20 crt. au Hall-Populaire pour leur assemblée générale ordinaire. Le président salue les membres présents et donne connaissance de l'ordre du jour.

Dans un rapport bref et concis, il relate la marche de la caisse durant le dernier exercice. Dans les pertes de bétail, la société eut la bonne fortune de ne pas avoir à supporter de perte totale. 10 pièces furent abattues ou périrent mais le 64 % de la perte fut récupéré sur les dépouilles. Les frais de liquidation se sont élevés, en moyenne, à 14 fr. par vache. La taxation a subi une augmentation : un travail sérieux a été accompli par les taxateurs qui sont remerciés. Le nombre de têtes assurées est de 352 ; 11 propriétaires ont abandonné la garde du bétail au cours de l'année 1954. Constatation est faite de cette constante régression.

Le caissier donne connaissance du résultat financier de l'exercice. Les comptes bouclent par une augmentation de fortune de 265 fr. portant la fortune de la Société à Fr. 14.700.— en chiffres ronds.

La fixation du taux de prime provoque la discussion. Le comité estime une augmentation de 20 ct. comme prudente et indiquée malgré le résultat financier. Tel n'est pas l'avis de l'assemblée qui se range à la proposition de M. Albert Cléménzo de maintenir le statu quo à Fr. 1.50 %, en comptant que la chance qui a favorisé la Société en 1954 persiste et continue à lui sourire en 1955. Espérons-le.

Une demande est faite pour généraliser la lutte contre le Bang. La Société effectue déjà la vaccination du jeune bétail et attendra les décisions qui seront prises prochainement par l'Office vétérinaire cantonal. La question du fractionnement des primes est soulevée mais les statuts ne le prévoient pas, précisant au contraire que la prime doit être payée par le plein.

### Société de secours mutuels

L'importante Caisse-Maladie, qui groupe près de 700 assurés soit exactement 243 hommes, 208 femmes et 243 enfants, délibère elle aussi au Hall-Populaire sous la présidence de M. Paul Broccard, instituteur.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, M. le président présente le rapport du comité. L'année 1954 fut une année bien dure pour la société comme d'ailleurs pour la commune tout entière. Huit membres ont été cruellement frappés et nous ont quitté ; l'assemblée se lève pour honorer leur mémoire. Cette offensive de l'adversité et de la maladie n'est pas sans influencer sur la marche de la société. Elle se traduit par une petite diminution de la fortune ne rendant cependant pas nécessaire l'organisation d'un loto qui avait été envisagée par le comité comme mesure exceptionnelle pour renflouer la caisse. La moyenne des feuilles de maladie a passé de Fr. 43.— en 1953 à Fr. 71,30 en 1954. Il est constaté que l'on va plus facilement au médecin ou à la pharmacie qu'auparavant. Un appel est lancé afin qu'on ne mette pas la caisse à contribution pour le moindre bobo : la solidarité ne doit pas être un vain mot au sein de notre société. Il est aussi donné connaissance de la lutte entreprise contre les longues maladies et les mem-

bres sont encouragés à faire partie de la Caisse suisse de réassurance contre la terrible poliomyélite.

Le caissier renseigne l'assemblée sur l'état des finances. Les indemnités journalières, les frais médicaux et pharmaceutiques se sont élevés à Fr. 31.700.—. La diminution de fortune enregistrée se chiffre à Fr. 411.—. L'état actuel des disponibilités ascende à Fr. 30.300.—. Les comptes sont approuvés.

L'assemblée est ensuite appelée à accepter le règlement concernant la réassurance contre la polio. Les statuts sont modifiés dans ce sens. Ainsi, la société réassure ses membres contre les risques de longues maladies et d'invalidité en décaissant. Elle ne prend naturellement aucune responsabilité pour les créances qu'un assuré pourrait avoir sur cette caisse de réassurance. Les cotisations sont si modestes que ce serait une impardonnable négligence de ne pas profiter de cette institution. La ratification du règlement de la Caisse tuberculeuse, déjà en vigueur, ne rencontre aucune opposition. La parole n'est plus demandée et la séance est levée après que le président eut rappelé aux mutualistes le bel esprit qui doit animer la société.

### Une conférence à ne pas manquer

M. Hermann Geiger, le prestigieux pilote des Alpes donnera jeudi 24 février, à 20 h. à la Salle du Midi une conférence accompagnée d'un film. Au cours de la soirée, il évoquera ses périlleux Atterrissages en haute montagne et ses nombreux exploits de sauvetage dans des conditions particulièrement difficiles. Nul ne voudra manquer cette causerie d'un homme dont le Valais a tout lieu d'être fier, et qui a su déjà conquérir de nombreux auditoires en dehors de nos frontières. Ardon se doit de réserver un accueil chaleureux à M. Geiger. Quechacun réserve donc sa soirée de jeudi il n'aura pas à le regretter.

## CHRONIQUE AGRICOLE

### Avis aux propriétaires de vergers

D'entente avec l'Administration communale de Sion l'Office de lutte contre le Pou de San José organise un traitement d'hiver dans les vergers des zones suivantes :

1. Wissigen ;
2. Platta d'en bas ;
3. Les Petits Champsees, entre le Rhône et l'usine électrique ;
4. Les Parties Neuves et les Mayennets ;
5. Les secteurs délimités à l'est par la route menant à l'entreprise Luginbuhl ; à l'ouest par le terrain d'aviation ; au nord, par la voie ferrée et la route d'Aproz ; au sud, par le canal des égouts.

Ce traitement est obligatoire. Il sera effectué par des équipes spéciales.

Le prix facturé au propriétaire est fixé d'avance à Fr. 7,30 les 100 litres.

Les possesseurs de pompe à moteur sont autorisés à traiter eux-mêmes leurs propriétés. Le délai pour le faire, fixé d'abord du 21 février au 3 mars est prolongé jusqu'au 9 mars par suite de mauvais temps. A l'expiration de ce délai, les équipes traiteront en suivant tout ce qui n'a pas été fait.

Les possesseurs de pompe à moteur désirant traiter eux-mêmes leurs vergers sont priés de s'inscrire immédiatement auprès de l'Office de lutte contre le Pou de San José, Châteauneuf, tél. 4 32 72, qui leur livrera les produits à prix réduits.

### Office de lutte contre le Pou de San José

### LE TRAITEMENT D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS ET DES ARBUSTES A PETITS FRUITS

Il vaut la peine d'appliquer consciencieusement chaque année le traitement d'hiver et de le compléter par les traitements d'été indispensables. Cette mesure est même rentable lorsque les boutons floraux ne sont pas nombreux. Si la floraison est clairsemée, il est indiqué de protéger le peu qui s'annonce contre les dégâts des insectes et de la tavelure, afin d'obtenir le maximum de récolte.

Les tentatives faites ces dernières années en Suisse et à l'étranger pour remplacer le traitement d'hiver par des traitements insecticides préfloraux ne s'implémenteront pas dans la grande pratique.

Par contre, d'autres produits efficaces de traitement d'hiver présentant des avantages certains ont été commercialisés. Il faut mentionner ici le Tritan, produit à base de dinitrobutylphénol. L'efficacité du Tritan est semblable à celle du dinitrocarbolinum Véraline 3, mais il ne s'utilise que de 0,75 à 1 %. De plus, le Tritan présente le grand avantage de détruire les œufs de l'araignée rouge, et, à 1 %, le Pou de San José.

Le traitement d'hiver annuel est rentable aussi pour la lutte contre les pucerons des framboisiers et des roses, des pucerons et des cochenilles des groseilliers à grappes et épineux. En outre, un traitement d'hiver à la Véraline 3, par exemple, combat aussi l'oïdium américain du groseillier.

Le traitement d'hiver doit être appliqué durant les journées calmes et sans gel, de février à mars. Si l'on désire que le traitement d'hiver détruise aussi l'anthrone du pommier, il faut traiter de préférence peu avant le gonflement des bourgeons avec un produit contenant du dinitrocrésol (par exemple de la Véraline 3 et Nierol 50).

Seul un traitement d'hiver consciencieux permet d'assurer le succès ! M.

### Pommes et pêches

Le Conseil fédéral, on a pu le lire dans la presse ces jours passés, vient de promulguer un arrêté autorisant la Division de l'agriculture et la Régie des alcools à subsidier la transformation en cidre d'environ 160 wagons de pommes trop mûres.

Pourquoi a-t-il fallu en arriver là ? parce que ce n'est pas seulement chez nous que la récolte a été phléthorique, mais également au-delà de nos frontières. L'offre de pays tels que l'Italie et la Hollande

a été aussi extrêmement élevée. Et, sauf en ce qui concerne le Canada du Valais qui, grâce à la vigilance de M. le conseiller d'Etat Lampert, ont pu être écoulées en France, toutes les voies de l'exportation se sont trouvées barrées pour nos pommes. La production de ce fruit prenant toujours plus d'essor dans les pays qui nous entourent, il semble bien que nous devrions toujours davantage adapter notre production à la seule consommation suisse, ce qui se fait déjà par de gros arrachages de variétés non-commerciales.

Mais ces sacrifices doivent trouver une contrepartie. De même, l'arrachage de vignes en zone C doit aboutir à l'assainissement du marché, et non à l'appauvrissement du producteur indigène. Et toute production assurant un rendement brut à l'hectare aussi élevé doit être encouragée.

Or nous importons chaque année environ 15 millions de kilos de pêches, alors que nous n'en produisons guère plus d'un million au pays. Et cependant, les résultats des cultures indigènes sont des plus encourageants. L'an passé, malgré des circonstances atmosphériques défavorables, non seulement les récoltes furent très belles, mais leur qualité fut des plus satisfaisantes, ceci tant au Valais qu'au Tessin et dans la région vaudoise de Mont-Bursins, et elles se sont écoulées sans la moindre difficulté. Nous aurions donc intérêt à planter davantage de pêchers. Une seule précaution importante serait à prendre là, ce serait de choisir un assortiment de variétés tel que leur maturité puisse s'échelonner sur deux à trois mois, et que la production n'arrive pas toute en une seule fois sur le marché.

Mais, aussitôt que celle-ci aura pris un certain volume, elle devra être également protégée contre la concurrence étrangère. Nos autorités sont-elles prêtes à appliquer, pour la pêche aussi, le système des trois phases ? J.D.

### Injustice

Parmi les commentaires qui ont été publiés sur le récent échec radical à l'élection complémentaire du Conseil d'Etat vaudois pour le remplacement de M. Chaudet, il en est un qui a suscité beaucoup d'amertume chez les campagnards qui l'ont lu, c'est celui de l'ancien rédacteur en chef de la « Tribune de Lausanne ». Voici ce que celui-ci écrivait le 7 février :

« La façon dont est, à tout propos, invoquée l'ordonnance d'application de la loi agraire de 1952, qui va bien au-delà de ce que les électeurs urbains avaient cru lorsqu'on avait fait appel à leurs sentiments de solidarité pour la protection de la paysannerie, crée certaines inquiétudes lorsqu'on constate que la hausse des produits du sol contribue pour une part sensible au renchérissement de la vie et qu'on affirme néanmoins que le travail du paysan n'est pas rétribué suffisamment. »

Nous sommes déçus de voir M. Robert Monnet sembler approuver un tel état d'esprit, ayant toujours apprécié sa clairvoyance et son objectivité, et ayant été accoutumé de sa part à davantage de compréhension pour les choses de la campagne. N'a-t-il pas mis quelque hâte à se faire l'écho d'une telle appréciation ?

Un seul produit agricole a vu ses prix s'accroître dans une proportion qui puisse influencer l'indice du coût de la vie. C'est la viande. Pourquoi ? parce que ses prix s'étaient effondrés lors de la crise du marché du bétail de bohémiens des années 1952-53. M. Monnet estime-t-il normal que l'on perpétue des prix de liquidation ? La viande est trop chère en Suisse, nous répliquerait-il peut-être. Sait-il que, depuis 26 ans, tandis que les paysans n'ont vu s'accroître que de 80 pour cent les prix qu'ils touchent de leur bétail (accroissement qui n'est pas en rapport avec celui du coût de la vie), les intermédiaires ont augmenté leur profit de 270 à 320 pour cent ? Pourquoi donc toujours s'en prendre à l'agriculture ? Les dépenses alimentaires sont comptées, dans l'indice du coût de la vie, pour le 40 pour cent des frais d'un budget familial (alors que ce pourcentage a passé de 41,2 en 1912 à 29,8 en 1951). Dans ce 40 pour cent, les denrées alimentaires suisses ne rentrent que pour 18,5 pour cent, et la part qui en revient au paysan pour 11,5 pour cent seulement.

Le renchérissement du coût de la vie dont s'alarme M. Monnet n'est d'ailleurs qu'une contrepartie assez normale de l'accroissement du revenu national constaté au cours de ces dernières années. Or, tandis que cet accroissement a varié de 1 à 5 pour cent pour les autres secteurs de l'économie suisse de 1952 à 1953, il fut exactement de 0 pour cent pour l'agriculture. Et le produit moyen du travail de cette période fut pour le paysan de Fr. 13,80, contre Fr. 19.— à l'ouvrier non-qualifié et Fr. 24.— à l'ouvrier qualifié. M. Monnet trouve-t-il tellement scandaleux que ce produit soit remonté à Fr. 15,80 en 1954 ? Nous pensons, pour notre part, que ce n'est là que simple équité, et cette même équité voudrait qu'un réajustement plus important encore soit opéré. Il est injuste en effet que le peuple suisse veuille accroître ses revenus et s'assurer une vie à bon marché sur le dos du paysan. Il est injuste que le pouvoir d'achat de l'homme de la terre ne cesse de diminuer. Il est injuste que, ainsi que nous l'apprenait récemment un bulletin de l'Union de banques suisses, l'installation d'une grange doive se payer, par tête de gros bétail, au moyen du produit de la vente de 8278 litres de lait en 1953, alors qu'en 1914, celui de la vente de 3514 litres suffisait.

Aujourd'hui, le paysan doit faire les frais de l'aisance générale, et le reste de la population devrait refuser tout sacrifice en sa faveur ? Nous demandons à M. Monnet de nous dire en toute franchise s'il trouve cela vraiment normal. Et si, devant la situation florissante de certains gros agriculteurs des contrées privilégiées situées aux alentours des agglomérations urbaines, les chiffres cités ci-dessus devaient le laisser sceptique, qu'il se demande pourquoi la paysannerie suisse, qui représentait encore le 18 pour cent de la population en 1939, n'en forme plus que le 16 pour cent aujourd'hui, et ne cesse de diminuer. Il est un homme trop sensé pour pouvoir regarder d'un cœur léger s'accomplir cette disparition progressive de la partie la plus stable et la plus saine de notre peuple. Jacques Dubois



# Prix populaires - - Bonnes affaires

## QUELQUES ARTICLES DE NOTRE CATALOGUE

<b>Veste velvet</b> imitation daim, pour hommes, avec fermeture éclair <b>35.-</b>	<b>Chemise militaire</b> en pur coton gris-vert, avec épaulettes Nos 36 à 45 <b>11.90</b>	<b>Drap de dessus</b> en coton blanchi, dessin bourbon 160/250 cm. <b>11.50</b>	<b>Tissu décoration</b> impression nouvelle, largeur 120 cm. <b>4.90</b>
--	--	--	--

## FEUILLETEZ NOTRE CATALOGUE ET COMPAREZ

<b>5 saladiers</b> en verre moulé, blanc <b>3.50</b>	<b>Plumeau</b> d'appartement en coton bleu <b>2.95</b>	<b>Tabouret</b> en bois dur, siège et pieds vissés <b>4.75</b>	<b>Drapel</b> en flanelle blanche, bonne qualité <b>1.75</b>
--	--	--	--

## BEAU CHOIX - BELLE QUALITÉ - BAS PRIX

ENVOIS  
PARTOUT



Franco à partir  
de Fr. 10.—

**MONTHÉY - MARTIGNY - SAXON - SION - SIERRE - VIÈGE**

**A LOUER**

tout de suite, à Plan-Conthey, les deux-tiers d'une maison d'habitation, comprenant, au premier étage : un bel appartement de 3 chambres, cuisine et salle de bains ; au rez-de-chaussée : un grand local servant actuellement de garage pour motos, vélos et machines agricoles ; au sous-sol : deux grandes caves, avec 600 m<sup>2</sup> de jardin attenant. Pour visiter et traiter, s'adresser chez André Moren, voyageur de commerce, à Plan-Conthey.

LA - FEUILLE D'AVIS DU VALAIS - paraît quatre fois par semaine

**Femme de ménage**

est demandée 2 fois par semaine. Case postale 52197, Sion.

**jeune fille**

pour travaux d'atelier. Place stable d'avenir. Faire offre avec prétentions à case postale 52149 Sion.

**A louer à messieurs chambre**

à 2 lits. Offres à Mme Tschopp-Géraud, Condamines, Sion.

**A vendre à Sion bâtiments**

et parts de bâtiments ; appartements et locaux commerciaux en ville. Etude de Riedmatten & Zimmermann, avocats, à Sion.

**A vendre**

à Bramois : vergers à Grange-Neuve et Praz-Noé ; jardins à la Biollaz ; raccard et place au village. Etude de Riedmatten et Zimmermann, avocats, Sion.

**A louer chambre**

meublée, chauffée avec bains. S'adr. s. chiffre P 2929 S à Publicitas à Sion.

**Vache**

7 ans, 13 l. par jour avec son veau de huit jours, à vendre chez Louis Locher, Salins.

**A louer chambre**

meublée, soleil, balcon, confort. Gonthier, r. de Lausanne (Beauregard).



N'importe quoi, n'importe où, **UHU** colle vraiment tout!

# ASTRA UNE FOIS DE PLUS A L'AVANT-GARDE!

*ASTRA vous offre la graisse au beurre la plus molle!*



Voulez-vous donc, chère ménagère, que demain votre rôti soit bien à point... que vos spaghettis soient particulièrement tentants... bref que tous vos repas aient l'empreinte de la bonne cuisine - dans ce cas, une seule graisse saura combler votre désir:

**ASTRA 10**  
*rend chaque repas meilleur!*

**Mm... que ça sent bon!**  
Vous n'en reviendrez pas d'étonnement quand vous ouvrirez pour la 1<sup>ère</sup> fois votre paquet d'ASTRA 10: quelle délicieuse couleur d'or - et quelle exquise odeur! Eh oui! ASTRA 10 contient 10% de beurre... ASTRA 10 est le résultat d'un procédé de fabrication spécial, d'où son arôme si fin! Cela ne fait-il pas venir l'eau à la bouche?

**...comme elle est molle!**  
Votre gourmandise ne saurait résister plus longtemps à cette odeur alléchante! Vite une petite dégustation... mais oui, tout simplement avec le doigt - cela va si bien! Car notez qu'ASTRA 10 est maintenant merveilleusement tendre, malléable, donc très économique - en vérité, c'est la graisse au beurre la plus molle qui soit!

**...et ce goût de beurre, quel délice!** Il n'y a plus qu'à laisser fondre sur la langue ce petit morceau de graisse. Quelle finesse, direz-vous, quelle agréable sensation de fraîcheur... ce délicieux arôme de beurre n'est-il pas unique? Oui, ASTRA 10 marque chaque repas comme d'une «touche d'or» - rare délicatesse qui tente le plus fin gourmet!



Pour **1.95**  
1 livre de cacao soluble



**DÉCAILLET SION**

**Soirée des syndicats chrétiens-sociaux**

Samedi dernier, dans les salons de l'Hôtel de la Planta se déroula la grande soirée annuelle des syndicats chrétiens sociaux. Le Comité d'organisation s'était assuré de la participation du chœur mixte Ste Cécile, de Bramois, du baryton Aldo Defabiani et des frères Ebener.

La soirée débuta par l'audition de la chorale de Bramois qui, sous la direction si compétente de son chef, M. Obrist, interpréta avec maîtrise et sensibilité des mélodies de Carlo Boller : *Tout ce pays aimé* et *Les Chevaliers, Sais-tu la route*, de Lavater, *Aime-la cette terre*, de Jomini, *La maison des rêves*, de Charly Martin. Pour chœur d'hommes Le Soir de Sébastien Mayr, et enfin, *Dans les bois*, du chanoine L. Broquet. Soliste, M. Ebener, ténor à la voix chaude et agréable. C'est toujours un réel plaisir que d'entendre ce chœur de Bramois, de constater ses progrès évidents qui témoignent du travail assidu auquel s'astreignent ses membres et aussi des qualités de son directeur. Il est seulement regrettable que le public n'ait pas été un peu plus silencieux pour écouter ce concert qui méritait toute son attention. Aldo Defabiani chanta, pour le plus grand plaisir de chacun, quelques mélodies en vogue : *Deux petits chaussons*, *L'amour est un bouquet de violettes*, etc. On applaudit chaleureusement ce populaire chanteur séduisant. Les frères Ebener se produisirent en duo interprétant avec sentiment *Tarentelle* et *Un soir, une nuit*.

Un public très nombreux participait à cette soirée où régna constamment une cordialité et un entrain communicatifs. Elle témoigne de la parfaite entente qui règne entre patrons et ouvriers au sein du syndicat chrétien-social et laissera à tous ses membres le meilleur des souvenirs.

Dans l'assemblée on remarquait la présence de nombreuses personnalités : M. René Jacquod, conseiller national, M. Willy Amez-Droz, chef de service du Département de l'Intérieur, M. Séraphin Antonioli, M. Veuthey, M. Fauchère, M. Henchoz, etc. Un vin d'honneur fut servi aux invités et d'aimables paroles furent échangées.

La soirée s'acheva le plus gaiement possible par un bal conduit par l'orchestre Jean-Carlo, de Bex, jeune formation pleine d'avenir. G.H.

**TOMBOLA DE L'HARMONIE**

Le tirage de la tombola qui a eu lieu au cours de la soirée de samedi a donné le résultat suivant : Le billet 1604 gagne un service à dîner ; le 1617 un four à raclette ; le 1645 un jambon ; le 1245 un jambon ; le 2395 un fromage et le 1217 un fromage.

Ces lots sont à retirer chez M. Georges Tavernier-Favre, rue de Lausanne jusqu'au 5 mars au plus tard.

**APRÈS LE JEUDI-GRAS**

Le comité de la Protection de la jeune fille de Sion se fait un devoir de remercier bien sincèrement toutes les personnes, qui de près ou de loin, ont contribué à la réussite de son Jeudi-Gras ; tout spécialement les dames qui nous ont envoyé d'excellentes friandises. Malheureusement, le temps n'était pas de la partie, et d'autre part, le ski et les divertissements nombreux en ville, ont retenu beaucoup d'enfants et de parents peut-être aussi. Il y eut surtout des tout petits, charmants du reste, et qui ont manifesté à leur manière et de tout leur cœur aux pousses de Guignol et ses compères. Ils n'auront certes pas regretté leur après-midi.

Merci encore à tous et... au revoir !

Comité de Protection jeune fille, Sion

**ECOLE VALAISANNE D'INFIRMIÈRES**

L'Association de l'Ecole valaisanne d'infirmières tiendra son assemblée générale annuelle mercredi 23 février 1955, à 14 h. 30, à la salle du Conseil communal (Maison de Ville).

**Dans nos sociétés...**

**Société des sous-officiers.** — Ce soir à 20 h. 30 R., exercice à la caisse à sable (thème tactique) au local (Ecole des garçons, salle de soupe scolaire).

**Chœur de Dames.** — Contrairement à ce qui a été annoncé lundi, la répétition aura lieu jeudi au lieu de mercredi.

**Treize Etoiles & Cie, Sion, maison fictive.** — Présence indispensable jeudi soir prochain en vue de mettre au point l'organisation pour l'exposition de Genève. Les inscriptions seront prises ce même jour.

**Ski-Club de Sion.** — Le Ski-Club de Sion organise une course à Moerel-Riederalp le dimanche 27 février. Les personnes désirant participer à cette course, sont priées de s'inscrire jusqu'à vendredi 25 février, auprès de M. Fernand Gaillard ou au stamm.

Horlogerie - Bijouterie - Optique  
**Hoch Willy**  
Réparations soignées par votre horloger  
SION - Grand-Pont - Tél. 2 27 35



**Chronique locale**  
**La vie sédunoise**

**† M. Georges de Quay**

Une belle figure sédunoise disparaît avec M. Georges de Quay, décédé vendredi au bel âge de 88 ans. Il avait joui, sa vie durant, d'une santé magnifique et d'une humeur, la meilleure et la plus communicative. Depuis quelques mois, cependant, une paralysie partielle le tenait alité, sans altérer son plaisir à la vie.

Jeune homme, il partit dans les pays lointains où il cherchait sinon fortune du moins des visions enchantées qui lui tinrent compagnie jusqu'à ses vieux jours. De retour au pays, il collabora avec son frère Maurice de Quay, chimiste, qui avait ouvert sur la rue du Grand-Pont une pharmacie et un laboratoire d'analyses. On s'y rendait volontiers et la jovialité renforcée d'un optimisme charmant agissait sur le malade tout autant que la fiole ordonnée par le médecin.

De son mariage avec Mlle Dénériaz naquirent trois enfants doués des mêmes belles qualités de cœur et d'esprit qui distinguait M. et Mme Georges de Quay.

La musique et le théâtre occupaient tous les loisirs de la famille qui, loin de tout égoïsme, en faisait profiter largement tout autour d'elle. Toutes les représentations théâtrales de la ville de Sion voyaient, en ce temps-là, M. Georges de Quay sur les planches. Il avait les dons d'un grand comédien. On put apprécier en outre ses qualités de musicien à la « Valéria » dont il fut un des fondateurs, puis à l'Harmonie municipale dont il vécut la naissance et le développement durant trente ans ; aussi en était-il membre d'honneur.

En 1915, M. de Quay fonda avec quatre collaborateurs (Maurice Gay, Louis Favre, Henri Spahr et Jean-Baptiste Mabillard) la société anonyme de la Distillerie valaisanne, la « Diva », et en demeura le président du conseil d'administration jusqu'à sa mort.

En gentleman-vigneron, cet homme, épris d'idéal, orienté vers le Beau par la musique et l'harmonie, trouvait un champ d'activité conforme à ses goûts dans les soins à donner à son vignoble qu'il pouponnait. Il mena aussi pendant un certain temps une entreprise de distillerie à façon.

De grands chagrins frappèrent cet homme de cœur : son épouse, dont les goûts s'associaient si parfaitement aux siens disparut avant, son fils René mourut jeune, laissant une famille nombreuse et sa fille Yvonne, que Sion aimait pour son caractère enjoué, pour sa voix au service du Bien, quitta trop tôt tant d'amis et tant de sympathie.

Que les familles de Mme René de Quay-Ribordy, de M. Dr André de Quay et M. et Mlle Marthaler, reçoivent ici l'hommage de nos profondes condoléances. C.c.

**Avec la «Filodrammatica Italiana di Sion» au Théâtre**

Dimanche soir, au Théâtre de Sion, la compagnie « Filodrammatica Italiana » a interprété avec succès la comédie *L'Avocat défenseur*, de Mario Morais, devant un nombreux public rehaussé par la présence de Son Exc. Mgr Adam.

Excellentement dirigé par M. Joseph Rovara, cette troupe d'amateurs nous a permis d'assister à une belle soirée où l'art théâtral était défendu avec conviction et beaucoup de talent. Se sont particulièrement distingués dans leurs rôles M. Nando Bartolotti, qui jouait avec beaucoup d'aisance, de brio et avec les qualités d'un acteur chevronné le rôle de Bepi, Mlle Maria Finelli, très expressive, Mlle Ginetta Ravasio, toute de finesse et de douceur, Mlle Laura Sivilotti, comédienne de talent qui sut nous émouvoir, MM. Lili Bartolotti, Domenico Labate et Luigi Sivilotti dont les mérites sont égaux.

Plusieurs fois les acteurs et les actrices ont été fortement applaudis. Ils ont été complimentés à la fin du spectacle par Son Exc. Mgr. Adam dont la présence a été d'un précieux réconfort pour toute la troupe.

Nous espérons que d'autres soirées de ce genre seront encore données pour le plus grand plaisir des spectateurs. Elles sont à la fois récréatives et éducatives. Nous félicitons chaleureusement ces jeunes gens et ces jeunes filles qui consacrent leurs loisirs à de telles entreprises avec un dévouement empreint d'amitié. B. Gherrri-Moro

**La toux vous épuise**

Le bon sirop Franklin la combat efficacement. Expecto-rant, calmant, antiseptique, il empêchera le rhume d'empoisonner vos jours et vos nuits, libérera vos bronches et vous aidera à jouir enfin d'un sommeil reposant. C'est un produit Franklin, Fr. 3.90 toutes pharmacies.

**La Chanson valaisanne à Bordeaux**

Notre sympathique groupe mixte sédunois a été invité à participer à une série de manifestations culturelles suisses organisées dans la capitale d'Aquitaine sous les auspices du député-maire de Bordeaux M. Jacques Chaban-Delmas, notre Consul de Suisse A. Berthod, doyen du corps consulaire et sous le signe de l'amitié franco-suisse.

C'est un avion spécial de la « Swissair » qui emportera nos chanteurs valaisans samedi 26 février, ce qui leur permettra d'être présents au vernissage d'une exposition de gravures des maîtres suisses du XXe siècle, d'éditions et de photos d'art suisse.

La *Chanson Valaisanne* donnera un grand concert au Théâtre de Bordeaux le soir à 20 h. 30 et le dimanche à la Cathédrale de Notre-Dame, chantera la messe à l'office pontifical de l'archevêque de Bordeaux.

Dans les autres manifestations annoncées signa-lons : la création mondiale de l'opéra *Capitaine Bruno* de Pierre Wissmeret Georges Hoffmann les 4 et 6 mars et un concert philharmonique sous la direction de Volkmar Andreae, de Zurich, avec le concours de Clara Haskil, de Vevvey.

Bonne chance à la *Chanson Valaisanne* !

Nous lisons dans « La Nouvelle République » du 19 février paraissant à Bordeaux sous le titre :

*Et c'est comme ça que tout le pays l'a su...*

*M. Haenni, directeur de chorales en Suisse pèse ses choristes avant leur départ pour Bordeaux.*

*M. Haenni, directeur de La Chanson Valaisanne, qui vient donner samedi 26 un concert au Grand Théâtre de Bordeaux, n'est pas seulement un musicien de premier ordre ; c'est aussi, comme on va le voir, un calculateur extrêmement précis.*

*C'est par la voie des airs, que ses 25 choristes arriveront à Bordeaux. M. Haenni a établi au plus près le poids de son groupe : la charge limitée que peut transporter l'avion sera atteinte. Or, M. Haenni est conscient de ses responsabilités... Et pour ne pas courir le risque de dépasser le poids fixé, fut-ce que de quelques grammes, il a chargé M. Berthod, consul de Suisse à Bordeaux de lui trouver sur place un accordéon.*

**Leur petite maison**

Notre bonne ville de Sion s'agrandit à vue d'œil. De toutes parts se construisent de grands immeubles. Prenez la peine de consulter le Bulletin officiel et vous constaterez une série impressionnante de nouveaux projets mis à l'enquête publique et prévus pour cette année encore.

Cependant il existe actuellement un nouvel immeuble dont le projet n'a pas paru dans la feuille officielle : c'est la belle mangeoire pour oiseaux, érigée au sud du jardin public, par la Ligue valaisanne pour la protection des animaux.

Cette petite œuvre de bon goût fera surtout plaisir aux vaillants défenseurs de l'arboriculture, que sont nos amis les oiseaux.

Nous présentons toutes nos félicitations à la Ligue pour cette heureuse réalisation.

**L'Agence Dupuis & Cie**

A SION, REPRÉSENTANT « SWISSAIR »

SOUHAITE UN BON VOYAGE A

**la Chanson Valaisanne**

A L'OCCASION DE SON DÉPLACEMENT

A BORDEAUX LE 26 FÉVRIER 1955,

PAR AVION « SWISSAIR »

A. DUPUIS & P. CONTAT

**LOTÉRIE ROMANDE**



LE 5 MARS

2 LOTS de 75.000

**Une mauvaise glissade**

Alors qu'il cheminait dans une rue, M. Roger Galladé, directeur des Grands magasins La Porte Neuve, a glissé sur la chaussée. Il souffre d'une fissure à l'épaule. Nous lui souhaitons une amélioration rapide et un très prochain rétablissement complet.

**Assemblée de la Société des sous-officiers**

C'est lundi soir, à l'Hôtel du Midi que la société des sous-officiers de Sion et environs a tenu sa traditionnelle assemblée de printemps.

L'ordre du jour a été rapidement exécuté, mais auparavant l'assemblée a honoré la mémoire de l'un des siens dernièrement décédé, à savoir le caporal M. Meytain qui a toujours été un membre dévoué et assidu de la société.

Dans son rapport présidentiel, M. Planche a relevé la magnifique activité de la section qui a participé à de nombreuses manifestations tant sur le plan fédéral que sur le plan cantonal. C'est ainsi que les sous-officiers ont participé aux concours romands d'Yverdon, au tir fédéral, au tir de Finges, au tir de Vétroz, au tir de Bramois, les sous-officiers ont d'autre part organisé un concours interne de tir, et le tir des jeunes tireurs.

Pour cette saison, il est prévu des exercices tactiques, des exercices à la caisse à sable, des tirs antichars, des thèmes écrits, des tirs en campagnes, etc. Activité donc très réjouissante et qui témoigne bien du bel élan de cette section.

Le protocole de la dernière assemblée, et le rapport des comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Le comité a été réélu pour une période de deux ans par acclamations et il se présente de la façon suivante : président : M. E. Planche ; vice président : J. Schüttel ; secrétaire : A. Théler ; caissier : M. Hediger ; membres : Kästli, Am. Bonvin, An. Bonvin, Amacker Paul et Morand Paul.

L'assemblée a d'autre part décidé de nommer membres vétérans MM. les colonels K. Schmidt, Gollut, commandant de la gendarmerie et membre d'honneur M. le colonel Gross, chef du département militaire.

M. Planche s'est ensuite félicité de la bonne entente qui règne actuellement entre les sous-officiers et la société des officiers que préside le colonel L. Allet.

Diverses autres décisions ont encore été prises ; c'est ainsi que les vérificateurs des comptes pour cette année seront MM. Bortis et Surchat. D'autre part MM. Bortis, Métrailler et Kreissel ont décidé de mettre en compétition un challenge destiné à récompenser le meilleur jeune tireur de la région.

Après la séance administrative, on a eu le plaisir d'assister à la projection d'un film militaire que l'adjudant Roggen se fit un plaisir de nous présenter.

La société des sous-officiers comme on le constate, fait preuve d'une belle activité. P.A.

**A L'ÉCOUTE DE SOTTENS**

Mercredi 23 février

7.00 La leçon de gymnastique ; 7.15 Informations ; 7.20 Farandole matinale ; 9.15 Emission radioscolaire : Le vilain petit canard ; 9.20 Concert d'Andersen ; 10.40 Musique pour instruments à vent ; 11.00 Pages lyriques de Verdi ; 11.30 Sonate en fa majeur, Mozart ; 11.45 Refrains et chansons modernes ; 12.15 Une ouverture brillante : La Pie voleuse, Rossini ; 12.25 Le rail, la route, les ailes ; 12.45 Informations ; 12.55 Sur tous les tons ; 13.45 Sonate, pour violon et piano, Claude Debussy ; 16.30 Nos classiques ; 17.00 Le feuilleton de Radio-Genève ; 17.20 Le rendez-vous des benjamins ; 18.05 Danse de concert ; 18.30 Nouvelles du monde des Lettres ; 18.40 Chants et danses espagnoles ; 18.50 Micro-partout ; 19.15 Informations ; 19.25 Instants du monde ; 19.50 Un bonjour en passant ; 19.50 Questionnez, on vous répondra ; 20.10 Indiscrétions ; 20.30 Le mercredi symphonique ; 22.30 Informations ; 22.35 Les Nations Unies vous parlent ; 22.40 Place au jazz ; 23.10 Dernières notes...

Jeudi 24 février

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ! ; 7.15 Informations ; 7.20 Concert matinal ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.15 Le quart d'heure du sportif ; 12.45 Informations ; 12.55 Le charme de la mélodie ; 13.30 Ma Patrie, B. Smetana ; 16.30 Thé dansant ; 17.00 Vos refrains favoris ; 17.30 Le Duo pianistique Gino Gorini-Sergio Lorenzi ; 18.00 Du nouveau sur Molière ; 18.30 Problèmes suisses ; 18.40 Musique populaire suisse ; 18.45 Le micro dans la vie ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du temps ; 19.40 Derrière les fogots ; 20.00 Le feuilleton : « Ambre » ; 20.30 Vogue la galère ! ; 21.30 Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne ; 22.30 Informations ; 22.35 Les maîtres que j'ai connus ; Gabriel Fauré.



L'opinion de Jean-Louis : J'aime le patin et je fume la Virginie. C'est la cigarette qui se rapproche le plus du goût français. Et puis elle coûte quatre sous de moins.

Au bout de l'année, ça fait tout de même

une somme.



avec ou sans filtre - un produit Burrus

75 cts



Notre




de la semaine

Double rabais =

# 10%

en timbres sur

**Café Kaiser, thé, cacao, biscuits, bonbons et tous les articles de chocolat**



**3 jours seulement**

Off. autorisé

24-26 février 1955 (jeudi-samedi)



**SOCIÉTÉ CAFÉ KAISER**

Sion, rue de Lausanne 6

**CINÉMA LUX**

L'affaire la plus sensationnelle du siècle  
absolument authentique

**L'AFFAIRE MAURIZIUS**

Un film exceptionnel de JULIEN DUVIVIER  
tiré du roman de JACOB WASSERMANN

CONTRE LA HAINÉ... CONTRE LES PRÉJUGÉS

La plus tragique des erreurs judiciaires et la plus troublante des énigmes policières, avec

**Daniel Gelin - Charles Vanel  
Madeleine Robinson - Eleonora Rossi - Drago**

Une histoire poignante tournée à Berne, Zurich et Lucerne

— MOINS DE 18 ANS PAS ADMIS —

**CINÉMA CAPITOLE**

Un film extraordinaire et puissant! Des aventures aux mille rebondissements

**LA MAITRESSE DE FER**

Un film d'action mené tambour battant avec  
**ALAN LADD**

dans le rôle de JIM BOWIE, l'homme au couteau

**VIRGINIA MAYO**

jolie à faire rêver, dans le rôle de la créole légère et frivole

**Un amour effréné et violent**

UN GRAND FILM DE PASSION, PARLÉ FRANÇAIS

En technicolor

PROGRAMMES DU MERCREDI 23 AU DIMANCHE 27 FEVRIER

**AU Déluge**

sous  
**la Grenette Sion**

200 paires de chaussures  
enfants, à

**Fr. 9.—**

la paire au choix

**IVRE...**  
De quelle façon un alcoolique cesse complètement de s'enivrer, vous indique notre prosp. grat. Envoyé discret. Tél. 072/5 22 58 A.F. Ribl, Drag. dipl., Sulgen TG

Nous cherchons  
**pianos**  
occas., cadre fer. Avantageux, mais en bon état. Offres s. chf. P 259-12 V à Publicitas Vevey.

A vendre à «Frily» sur Uvrier

**vigne**  
1268 toises, entièrement reconstituée. S'adr. par écrit au bureau du journal s. chf. 1039.

Jeune ménage cherche pour juillet-août  
**appartement**  
2 pièces et hall. S'adr. s. chf. P 2747 S à Publicitas Sion.

**Horlogers-bijoutiers**  
Je cherche rhabillages de toutes sortes à faire à domicile. Travail très soigné. Possède machine à nettoyer et à régler. Ecrire s. chf. P 2033 N, à Publicitas Neuchâtel.

A louer dès le 1er mai, à Plan-Conthey, dans un bâtiment de construction récente, un

**appartement**  
de 3 pièces, cuisine et salle de bains. Offres s. chf. P 2905 S à Publicitas Sion.

On demande

**filles de cuisine**  
pour entrée immédiate ou à convenir. Gage selon entente. Possibilité d'apprendre à cuire. Restaurant des Bateaux à Concise (Vd), tél. 024/4 51 03.

**Perdu**  
le 13 février, bâtons de ski noirs, poignée blanche. Les rapporter contre récompense au «Caveau», r. de Conthey, à Sion.

**Couturière**  
diplômée, plusieurs années de pratique cherche place à Sierre ou à Martigny. Libre dès le 1er mars ou date à convenir. Ecrire s. chf. 1052 au bureau du journal.

**Appartement**  
5-6 chambres cherché à Sion par ingénieur, si possible dans villa ou petite maison. Faire offres écrites au bureau du journal s. chf. 1051.

**Nos Pantalons Vedettes**



- PANTALON** messieurs, flanelle pure laine, «Sporting», se fait en gris, brun, beige. **19.-**
- PANTALON** messieurs, «National» chevron, se fait en gris et brun. **22.50**
- PANTALON** messieurs, «Manchester», se fait en marine, gris et brun. **28.50**
- PANTALON** messieurs, «Cord», se fait en gris. **35.-**
- PANTALON** long, pour garçon, flanelle laine, se fait en gris, de 4 ans à 16 ans. **19.<sup>80</sup> à 23.<sup>80</sup>**
- PANTALON** long, pour garçon, «Manchester», se fait en gris, brun, marine, de 4 ans à 16 ans. **22.<sup>80</sup> à 27.<sup>80</sup>**

*Naturellement*

*A la*  
**PORTE NEUVE**

Tel. 2 29 51

SION

S.A.

(Siège social à Sion)



Avant et après la séance, un bon **café VALRHONE**

*belles primes BONS VALRHONE Belles primes*

**POUR LA CONFIRMATION**

Notre rayon spécialisé

**„TOUT POUR ENFANTS“**  
habille filles et garçons



Tél. 2 11 80

SION

Tél. 2 11 80



# en Dernière Heure

## LA QUESTION SCOLAIRE EN BELGIQUE

### Voix discordantes au sein de la majorité

La prise de position très nette de l'Episcopat belge vis-à-vis de la politique scolaire du Gouvernement, s'avère avoir fait plus d'impression sur les milieux de gauche que le laisse supposer la réponse radiodiffusée du Ministre de l'instruction publique.

Cela appert tout d'abord du ton adopté depuis quelques jours par la presse libérale et notamment par « La Dernière Heure » et « Het Laatste Nieuws » de Bruxelles et « Le Matin » d'Anvers.

« Il importe, écrit La Dernière Heure, qu'on s'efforce d'en revenir à un examen plus calme et réfléchi des données essentielles d'une question délicate et irritante entre toutes. » Après s'être élevé avec force contre la prétention du ministre socialiste d'interdire toute initiative en matière d'enseignement aux pouvoirs subordonnés (communes et provinces), le journal conclut que le Gouvernement ferait œuvre sage en ne procédant pas à une réforme en profondeur de tout ce qui existe, ni à une révision complète de toute la législation.

De son côté, Het Laatste Nieuws écrit qu'on devrait s'inspirer pour résoudre le problème scolaire du régime en vigueur pour l'enseignement primaire, qui n'est discuté par personne. « Des conditions égales, continue le journal, doivent être assurées aux parents dans le choix de l'enseignement et un arrangement prévoyant une remise partielle ou totale de l'écolage serait équitable. Les mêmes règles devraient valoir pour l'enseignement officiel et l'enseignement libre, d'après les revenus des parents. »

L'expression de ces vues assez éloignées de celles du Gouvernement, va de pair avec une démarche des mandataires libéraux de la province de Flandre orientale auprès de leur chef, M. Liebaert, ministre des finances dans l'actuel Gouvernement, pour protester contre les articles du projet de loi du ministre Collard tendant à supprimer l'intervention des administrations provinciales et communales en matière d'enseignement, et surtout contre la déclaration faite par le même ministre Collard dans un récent discours, que chaque école officielle ouverte en pays flamand est à considérer comme un des pions à même de faire progresser le socialisme en Flandre.

Afin de calmer la tension créée au sein de la majorité par cette démarche et par le volte-face de la presse libérale, une entrevue confidentielle a eu lieu entre ministres et leaders politiques socialistes et libéraux. D'après ce qui se dit dans les milieux bien informés, les libéraux y auraient posé plusieurs conditions en matière de politique scolaire et auraient notamment exigé la liberté d'amender le projet Collard, ainsi que la garantie que les autres projets tendant à réformer l'enseignement ne seront pas déposés avant que ne soit connu le sort du projet controversé et pas avant que les libéraux ne les auront approuvés.

Il faut certes se garder d'attacher trop d'importance à ces tiraillements au sein de la coalition gouvernementale, mais on ne peut les sous-estimer puisqu'ils sont le premier résultat concret de l'attitude de résistance énergique adoptée par les catholiques belges vis-à-vis des projets sectaires du Gouvernement.

Suisse, muni d'un faux passeport autrichien, établi au nom de Gruber. Mares a brusquement quitté notre pays, le 15 février, le lendemain de l'agression, par l'Arberg-Express, pour aller faire rapport à son chef, à la Kertnerstrasse, à Vienne.

M. Stoffel, le chargé d'affaires roumain en Suisse, savait-il lui-même que son « chauffeur » photocopiait sa correspondance et possédait un double des clés de la légation ? En tout cas, il serait intéressant de savoir ce qu'ont pu se dire le chef du commando des patriotes roumains et l'attaché de légation M., au cours de l'entretien qu'ils ont eu, entre 3 h. et 3 h. 40 dans la nuit du 14 au 15 février, dans la chambre est du rez-de-chaussée de la légation de Roumanie.

D'après nos renseignements, la résistance antisoviétique voulait démasquer l'espionnage soviétique en Suisse. Elle avait d'abord l'intention, dès le mois de novembre, d'attaquer la légation d'un autre Etat satellite, à Berne. Ce sont des résistants du pays en question qui auraient été chargés de l'opération. Mais par suite de l'imprudence d'un espion soviétique, c'est le capitaine Petrescu qui fut mis à la tête des services de renseignements communistes dans notre pays. L'ayant appris, la résistance antisoviétique confia l'organisation du coup de main aux patriotes roumains.

Signalons, enfin, que la presse communiste n'a pas démenti les informations concernant l'identité réelle et les fonctions effectives du « chauffeur » Setu, alias capitaine Petrescu.

## Les 50 ans du Rotary-Club

Le 23 février 1905 se réunissait à Chicago le premier Rotary-Club. Dans les cinq décennies qui se sont écoulées depuis la création du « Rotary international », ce dernier est devenu une organisation véritablement mondiale, de laquelle 89 pays font partie avec 8500 clubs et 400.000 membres environ. La Suisse qui constitue le 86e district compte au 50e anniversaire 1918 rotariens répartis en 49 clubs.

## CANTON DU VALAIS

### UNE CONFÉRENCE SUR LE PATOIS

M. Adolf Fux, président de la ville de Viège fera une conférence vendredi soir sur le patois du Haut-Valais et ses éléments linguistiques. En seconde partie, parlera M. Carl Biffiger sur les Légendes valaisannes.

ZERMATT — Depuis lundi le train arrive de nouveau à Zermatt. Les machines ont eu raison de l'avalanche, et ont achevé ce que les hommes avaient commencé, entre autres les soldats de l'Ecole de Recrues d'artillerie de Sion ; ils méritent la reconnaissance des hôteliers surtout. C'est à l'ancienne locomotive à vapeur qu'on eut recours pour tracter le premier train. Elle continuera son service jusqu'à ce que les conduites électriques soient remises en état.

### SIERRE

#### Le Carnaval

Le Carnaval a pris fin en beauté : un charmant cortège d'enfants travestis a égayé la rue principale autant par la diversité des costumes allégoriques ou humoristiques que par le brouhaha des exclamations des gosses. La foule des grands jours formait la haie sur les trottoirs. L'organisation de cette gentille fête est due à M. Riquet Rauch et à la « Musique des Jeunes ».

### DANS LE VAL D'HÉRENS

#### La circulation est rétablie

Grâce à l'action ininterrompue de quatre « trax », la circulation a été rétablie, hier, sur la route normale Sion - Vex - Euseigne - Evolène - Les Haudères. Quant à la route de secours, par Saint-Martin, elle est toujours aussi mauvaise que les jours précédents.

### MASSONGEX

#### Une voyageuse grièvement blessée

Hier soir, vers 19 h. 30, un grave accident s'est produit à la gare de Massongex. Dans des circonstances encore mal établies, Mme Dupertuis, de Bex, qui prenait le train en direction de Monthey, a glissé et est tombée. Elle fut atteinte par le convoi et eut les deux jambes affreusement brisées. Elle a été transportée d'urgence à l'hôpital de Saint-Amé, à Saint-Maurice, où l'on craignait de devoir l'amputer.

#### Vers une intervention de l'Etat en faveur des sinistrés

Après avoir procédé, au cours de l'une de ses dernières séances à un échange de vues au sujet des conséquences des récentes intempéries pour le canton, le Conseil d'Etat s'est demandé notamment si l'ampleur exceptionnelle des dommages subis dans le vignoble en particulier ne rendrait pas nécessaire une intervention exceptionnelle de l'Etat en faveur des sinistrés.

Le Conseil d'Etat attend toutefois, avant de se prononcer à cet égard, d'être en possession de données précises quant à la somme des dégâts enregistrés par les particuliers.

★ A La Creusaz, Mme Marcel Chamborey, de La Bâtière, s'est cassé une jambe en skiant.

★ Une auto, dans laquelle se trouvaient MM. Pierre Crettex et Paul Leryen, de Martigny a fait un looping près de La Balmaz. Il n'y a pas eu de blessés.

★ Près d'Evionnaz, un camion de M. Buser, matériaux de constructions, à Martigny s'est renversé. Dégâts matériels à déplorer.

★ Dans la cour des ateliers Giovanola, à Monthey, M. E.-O. Brunner avait mis en marche son auto. Elle prit feu. Mais à l'aide d'un extincteur, M. Brunner a pu éviter des dégâts importants.

## Nomination

Le Conseil d'Etat a nommé M. Amédée Déléze, ancien président du Tribunal de Monthey, membre du Conseil d'instruction publique, en remplacement de M. Bernard de Lavallaz, dont il a accepté la démission avec remerciements pour les excellents services rendus à l'enseignement pendant plus de 20 ans.

## CHRONIQUE SEDUNOISE

### Après le concert de l'Harmonie municipale

Pour son concert, l'Harmonie municipale, a eu raison de mettre au programme le *Freischütz* de Weber, dont l'œuvre instrumentale semble, à tort, être dédaignée, alors qu'elle reste la source de tout un courant du romantisme musical.

L'*Ouverture* jouée sous la direction de M. Santandrea, nous a permis de revivre, dans les « couleurs » essentielles, l'imagination, le sens de la nature, la mélancolie, l'élan contenus dans l'Opéra.

Weber suggère plus qu'il ne décrit. Prémantique, comme Schubert, il résume, par toute son esthétique, l'esprit germanique sous une de ses formes les plus fécondes.

« Le plus allemand des musiciens » a dit de lui Wagner.

Les musiciens de l'Harmonie municipale de Sion ont su se plier aux exigences de leur chef et traduire proprement les mélodies que l'on retrouve dans l'Opéra (notamment dans le rôle d'Agathe) où la clarinette accompagnée d'un frémissement du quatuor, puis une phrase où éclate une joie impétueuse, succèdent à la rêveuse mélodie des cors, interrompue par la pulsation mystérieuse des contrebasses et des accords sombres.

Cette *Ouverture* ne pouvait pas être interprétée sans une minutieuse préparation. On sentait, à travers cette excellente interprétation, revivre le petit drame qui ne doit rien à la facilité d'une musique imitative et pittoresque. Weber n'a point été trahi à Sion. L'honneur en revient donc à M. Santandrea et à ses musiciens.

Avec Schubert, nous restons dans un romantisme qui épaula celui de Weber. Si ce dernier possède une doctrine, une méthode et la volonté de créer l'opéra allemand, il n'en est pas de même avec Schubert qui est « rempli de musique » et dont la vie est soumise aux constantes variations de son humeur.

Dans les deux mouvements Andante et Variations de la Symphonie No 2 que Schubert écrivit dans ses jeunes années on trouve de ravissantes idées mélodiques « qui semblent des Lieder égarés dans une partition aux trop vastes dimensions ». Là encore, les musiciens n'ont pas failli en cours d'exécution et se sont montrés des traducteurs consciencieux.

Nous disions que le programme était judicieusement composé. C'est le cas puisque de Weber on nous a conduit dans le sillon de Schubert, lequel se trouve dans la voie d'évolution où l'on rencontrera plus tard les Rimsky-Korsakov, les Mahler, les R. Strauss.

Voici donc *Capriccio Espagnol*, œuvre pour orchestre du compositeur Nicolas-Andréevitch Rimsky Korsakov, op. 34, écrite en 1887, à une époque où le maître russe s'occupait de la reconstitution et de l'instrumentation du *Prince-Igor* de Borodine. L'auteur appelle cette composition une « œuvre de virtuosité dans le domaine de la couleur orchestrale ».

Dans ce *Capriccio Espagnol*, Rimsky-Korsakov, travaillant sur des rythmes et des mélodies ibériques, montre sa sensibilité particulière au timbre et à la couleur qui le rapproche instinctivement de l'atmosphère impressionniste alors en formation. Les thèmes, bien respectés, nous amènent à une danse finale d'une grande virtuosité orchestrale.

Le concert a pris fin par le *Prélude*, l'*Intermezzo* et la *Marche solennelle* de Sigurd Jorsalfar, de Grieg, ce poète musicien exprimant l'âme norvégienne et le côté pittoresque d'une civilisation. Original et délicat, il trouve des rythmes curieusement contrastés que les musiciens reproduisent avec fidélité.

Dans l'ensemble ce concert mettait en valeur les progrès réalisés par l'Harmonie municipale durant ces dernières années. Hautbois, clarinettes, cuivres soutiennent bien des passages réputés difficiles ; et tous les registres réagissent admirablement sous la direction impeccable de M. Pierre Santandrea.

Aux uns et aux autres vont nos plus sincères félicitations. *Terzo*

### Un jeune skieur blessé

Aux Mayens de Sion, le fils de M. Donzè a fait une chute en skiant lors d'une journée réservée aux écoles et s'est brisé une jambe. Il a été hospitalisé.

## Les Normaliens interprètent Molière et Péguy

L'Ecole normale des Jeunes Filles conviait, les 17, 20 et 22 février, un public nombreux d'amis et de connaissances à ses traditionnelles soirées théâtrales du Carnaval, données au profit de sa Mission de Guinée.

Félicitons d'emblée les organisatrices pour l'heureux éclectisme qui inspira le choix du programme et surtout pour n'avoir pas craint la difficile gageure de demander à Molière et à Péguy, le succès d'un spectacle d'étudiantes. Les applaudissements multipliés, qui tout au long des scènes en soulignèrent les meilleurs moments, suffirent à prouver que cet enjeu fut hautement tenu.

En manière de lever de rideau, deux artistes en herbe interprétèrent avec beaucoup de grâce et de spontanéité un fragment du *Mystère de la Charité* de Ste Jeanne d'Arc : le ravissant dialogue entre la bergère et sa petite amie Hauviette. L'opposition si riche de nuances qui met en parallèle l'exaltation de Jeanne, son impatience devant le mal, présent partout sur la terre et le naturel confiant d'Hauviette, tout plein de simplicité enfantine, fut ici admirablement rendu. Et au sérieux d'intonation de Jeanne, à sa gravité un peu sévère, répondait l'allant primesautier d'Hauviette et sa délicieuse fraîcheur.

Pendant ce temps avec les Femmes savantes que les Normaliennes devaient nous donner la vraie mesure de leurs talents. Si cette comédie de Molière ne soulève pas les mêmes problèmes d'interprétation que le *Misanthrope* ou le *Tartuffe* par exemple, elle n'en demeure pas moins la plus achevée de son théâtre et celle aussi dont le comique, tout d'oppositions et de contrastes, requiert le plus de finesse psychologique dans le jeu des personnages. Qu'à cette parfaite habileté dont rêve chaque fervent de Molière, les jeunes actrices soient pleinement parvenues, nul ne songerait, je crois, à le prétendre et ce n'est point froisser leur amour-propre que de souligner certaines gaucheries dans les attitudes et ce ton de brusquerie dont s'accompagnaient par instants des revirements de caractères qu'on aurait souhaités voir amener avec davantage de nuances et de préparation. Mais ces brouilles mises à part, l'œuvre fut enlevée en un mouvement allègre et le public, tenu jusqu'à la fin en haleine, témoigna par ses nombreuses acclamations tout le plaisir qu'il prit à la pièce. Il faudrait pouvoir citer chaque actrice en particulier ; qu'il nous suffise hélas de rappeler en une énumération qui ne se veut point limitative : Philaminte, au despotisme conjugal empreint d'une savante préciosité ; Bélise, pleine de suffisance et par qui le célèbre : « Et je ne savais pas que j'eusse des chimeres » fut rendu à merveille. Armande, bien à l'aise dans son envieuse prudence, Henriette, accordant avec beaucoup de grâce sa part au cœur et à la raison, Martine incarnant à la perfection un rôle de soubrette dont Mme Dussane n'aurait pas désapprouvé l'artificieuse candeur et surtout ce Chrysale admirable de truculence bourgeoise et de solide bon sens et qui sut si habilement éviter l'écueil où se heurte souvent l'interprétation féminine des rôles masculins.

En complément de programme M. le Professeur Baruchet dirigea avec cette maîtrise qui lui est coutumière différents chœurs d'ensemble, dont les partitions empruntées au répertoire des 15e et 16e siècle furent rendues avec beaucoup de finesse et de sentiment. Enfin n'oublions pas un ballet à la chorégraphie savamment étudiée qui était comme une fenêtre ouverte sur un printemps que ces froides journées de février rendaient plus désirable encore !

C.K.

## A E I

Une abréviation de plus ! Mais elle est fort sympathique : elle cache une initiative lancée par les Anciens de l'Ecole Industrielle de Sion.

Devant la complexité de plus en plus grande de la vie moderne, il devient nécessaire de se grouper.

C'est pourquoi l'AEI se propose de créer, en plus de liens d'amitié, un service d'entraide social en vue de sauvegarder les intérêts professionnels et culturels de ses membres.

Nous souhaitons à la jeune association, la pleine réalisation de ses projets.



Monsieur et Madame Charles Perriard et leurs enfants François, Madeleine et Jean, à Sion ; ont la douleur de faire part du décès de leur chère petite fille

### Monique

survenu à Sion le 21 février 1955. L'ensevelissement a eu lieu à Sion mercredi 23 février.

P. P. E.

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et messages à l'occasion de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun Monsieur Antoine Sierro, ancien préfet, et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés pendant ces jours de cruelle épreuve et les prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

## La vie religieuse

### Le prochain rallye des éclaireurs catholiques

Le prochain Rallye des éclaireurs catholiques européens aura lieu à Neerpelt, du 17 au 25 juillet. On annonce déjà la participation d'éclaireurs des Pays-Bas, de France, de Grande-Bretagne, du Luxembourg, d'Allemagne, d'Italie et du Danemark. Un groupe de Polonais exilés prendra également part à ce Rallye.

## CHRONIQUE SUISSE

### BERNE

#### APRÈS L'ATTAQUE DE LA LÉGATION ROUMAINE

#### Nouvelles révélations

Le coup de main contre la légation de Roumanie à Berne n'a pas fini de nous réserver des surprises.

Ainsi, l'on sait maintenant que le « chauffeur » Setu, alias capitaine Petrescu, de la police secrète roumaine, était en réalité placé sous les ordres du major Mullet, dit Bernak, chef du centre d'espionnage soviétique à Vienne.

Petrescu avait succédé, comme chef de l'espionnage soviétique en Suisse, à l'attaché militaire tchécoslovaque Sochor, récemment expulsé de Suisse par le Conseil fédéral.

Comme agent de liaison entre Petrescu et Muller fonctionnait un certain Mares, qui était entrée en